



CE L'Entente

Gratuit

Bulletin d'information du CONSEIL DE L'ENTENTE/N° 02/3^{ème} Trimestre 2018

LE PLAN STRATEGIQUE 2018-2022

a d o p t é



La BAD octroie au Conseil de l'Entente plus de 5 milliards pour la réforme du CERFER



Mme MAFERIMA DIARRASSOUBA
Directeur Général

Dans toute économie nationale en quête d'expansion et de développement, le tourisme constitue un secteur clé. En sa qualité de société de développement touristique, la SPDC entend relever un des enjeux majeurs du secteur qui consiste à renforcer et étendre l'offre touristique pour en augmenter les recettes.

Pour réaliser cette ambition, elle sait pouvoir compter sur le soutien constant de ses ministères de tutelle technique et financière, l'ensemble du gouvernement et surtout du Président de la République, SEM Alassane OUATTARA.

Les outils et perspectives, par lesquels la SPDC entend poursuivre la réalisation de ses missions et promouvoir la destination « Côte d'Ivoire » pour l'année 2017 sont les suivants :

- l'adoption en Conseil des Ministres d'un décret modifiant le décret N°2008-162 du 28 Avril 2008 portant restructuration de la société ;

- La fin des travaux de rénovation du Casino et son ouverture en Avril 2017 ;

- L'ouverture progressive des courts de tennis au public suite à la prise en gestion du centre Arthur ASHE par notre par notre partenaire « le Central Tennis Club » ;

- L'assainissement de nos finances qui a connu de grandes avancées et est entré dans sa phase finale.

Nous invitons nos partenaires à nous renouveler leur confiance pour nous accompagner dans la voie du rayonnement du secteur du tourisme.

Enfin vives félicitations à nos collaborateurs pour les efforts consentis tout au long de l'année qui vient de s'écouler pour l'atteinte de notre objectif commun.

Joyeuse, paisible et prospère année 2018 !!!



Ivoire Golf Club



Heden Golf Hôtel



Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire



Lagoona Tours



Hôtel de la Paix Daouéro



Hôtel Hambol Kabola



Casino Barrière Éléphant d'Or



SPDC, le savoir-faire d'un groupe à votre service

Web: www.spdc.ci

Félix Houphouët-Boigny : «La coopération qui inspire le Conseil de l'Entente dépasse les hommes..., pour s'élever à l'intérêt général des Etats membres...»

L'éminent Historien Pr. Jean-Noël LOUCOU, Secrétaire général de la Fondation Félix Houphouët-Boigny Pour la Recherche de la Paix, analyse pour nos lecteurs cet extrait du discours prononcé le 29 mai 1974 lors des quinze ans de l'Entente par l'Apôtre de la Paix : « *Formule d'association et de concertation très souple, notre Conseil a pour ambition et pour vocation de mettre en œuvre un ensemble économique, culturel et humain, à la mesure des dimensions du monde moderne et des immenses problèmes que nous pose le sous-développement de nos régions. Sachons préserver toujours l'esprit d'une telle formule, sachons rester, tout à la fois unis et cohérents et ouverts aux influences enrichissantes qui nous viennent de l'extérieur comme aux contacts avec d'autres Etats voisins, de l'Afrique francophone ou anglophone* ».



Pr. Jean-Noël LOUCOU

Dans son message, à l'occasion du quinzième anniversaire de la création du Conseil de l'Entente, le Président Félix Houphouët-Boigny précise ce qui fait la spécificité et l'originalité de cette organisation de coopération sous-régionale. Sous une forme synthétique, il fait beaucoup de sous-entendus que seule, l'histoire de la création de cet ensemble permet de comprendre. Dès son retour au pouvoir en 1958, le général de Gaulle fit élaborer une nouvelle constitution qui créa la Ve République française. Son élaboration avait suscité un large débat entre les élus des colonies quant à la formule d'association avec la France. Certains, comme les membres du Parti du Regroupement Africain (PRA) et de la section guinéenne du Rassemblement Démocratique Africain (PDG-RDA) avec Sékou Touré, voulaient des fédérations primaires (regroupements des territoires de l'Afrique Occidentale Française (AOF) et de l'Afrique Equatoriale Française (AEF) qui formeraient une confédération avec la France.

Félix Houphouët-Boigny et ses partisans préconisaient la création d'une fédération franco-africaine au sein de laquelle chaque territoire serait directement associé à la France, sans le truchement de fédérations primaires.

De Gaulle trancha en faveur de la position défendue par Houphouët-Boigny : fédération avec la France ou indépendance assimilée à une sécession.

Le texte constitutionnel remplaça ainsi « l'Union française » par cette nouvelle formule d'association baptisée « Communauté franco-africaine ». A l'exception de la Guinée qui vota « Non » au référendum constitutionnel du 28 septembre 1958, tous les autres territoires africains approuvèrent le texte et devinrent des Etats membres de la Communauté. Mais quelle nouvelle formule d'association pour ces Etats? Certains, comme Léopold Sédar Senghor et Modibo Keita, préconisaient des ensembles supranationaux, comme le projet de Fédération du Mali. D'autres, notamment Houphouët et le RDA, proposaient un organisme de coordination administrative et économique qui garantirait l'autonomie de chaque Etat et qui exclurait toute aliénation de sa souveraineté au profit d'un organisme supranational.

Cette « formule d'association et de concertation très souple », ce sera le Conseil de l'Entente, crée le 29 mai 1959. Ce n'est pas en effet un super-organisme politique, comme une fédération avec un super-gouvernement et une super-assemblée.

Chaque Etat membre est souverain et a le droit de se donner le régime et les dirigeants de son choix. Le Conseil siège à tour de rôle dans la capitale de chaque Etat, sous la présidence effective du Président de cet Etat. Entre chaque conférence au sommet des chefs d'Etat, se tiennent des réunions techniques avec les ministres. Un Secrétariat administratif assure un travail de préparation, d'animation et de gestion. Un « Fonds de solidarité » (qui deviendra le « Fonds d'entraide et Garantie des Emprunts de l'Entente ») a pour principe que l'Etat qui verse le plus, touche le moins. Ces deux organismes permettent une gestion simple et efficace, au lieu de l'appareil coûteux d'un organisme supranational.

Le Conseil de l'Entente répond ainsi à l'idéal d'unité et d'égalité du Rassemblement Démocratique Africain, à la fraternité et la solidarité agissante de ses membres. Il a « pour ambition et pour vocation de mettre en œuvre un ensemble économique, culturel et humain à la dimension du monde moderne ». Il s'agit de construire un ensemble régional, équilibré et harmonieux, à l'ouest du continent. Pour relever un tel défi, cet ensemble doit se débarras-



ser des archaïsmes et des pesanteurs du système colonial, s'adapter aux exigences et réalités du monde moderne, et résoudre ainsi « les immenses problèmes du sous-développement de nos régions ».

Félix Houphouët-Boigny avait marqué sa réticence à aller à une indépendance purement nominale avec des constructions supranationales hâtives qui ne permettraient pas de trouver des solutions efficaces et durables aux problèmes du sous-développement. C'est pourquoi, l'esprit du Conseil de l'Entente qui fait prévaloir la mystique communautaire et la solidarité continue de ses membres, doit être préservé. Ceux-ci doivent également promouvoir l'entente entre Africains, sans laquelle il n'y a pas de communauté, ainsi que l'union la plus forte possible. Mais en même temps, il faut s'ouvrir aux influences extérieures, celles de la France et des pays européens pour des raisons historiques et celles des autres pays du monde. Et pour l'établissement progressif d'un marché commun régional, il faut s'élargir aux Etats voisins, notamment le Mali au moment de la création de l'Entente en 1959, et aux Etats anglophones de l'Est et de l'Ouest (Sierra Leone, Liberia, Ghana, Nigeria), au moment où la CEDEAO vient d'être créée en 1975.

Félix Houphouët-Boigny rappelle, dans ce message, avec parfois un art consommé de la litote, ses idées, ses convictions et ses actions pour la réalisation de l'intégration régionale en vue de l'unité africaine.

Et l'histoire lui a donné raison. Sa conception de l'unité africaine qui doit se réaliser par étapes (d'abord des ensembles sous-régionaux comme le Conseil de l'Entente, puis régionaux comme la CEDEAO, enfin continentaux comme l'OUA aujourd'hui Union Africaine) a triomphé. Et comme il l'affirme, à propos du Conseil de l'Entente, « la coopération qui l'inspire dépasse les hommes, quels que soient les liens d'amitié fraternelle qui peuvent unir les responsables, pour s'élever à l'intérêt général des Etats membres, dans le respect scrupuleux des droits souverains des uns par les autres, dans la non-immixtion des uns dans les affaires des autres » ■

L'Editorial

Vos encouragements nous poussent à poursuivre dans cette voie..... 5-5

Agenda

Le plan stratégique 2018-2022 adopté 6-8

Institution spécialisée

Le CERFER, un établissement d'excellence : état des lieux et conditions d'accès; les bénéficiaires parlent..... 9-13

Coopération au Développement

Les actions concrètes et utiles de l'Entente en Côte d'Ivoire et au Bénin..... 14

Infrastructures et Grands projets

Focus sur les projets réalisés dans les pays membres, perspectives..... 21

Coopération Politique Paix , Sécurité

Le Mécanisme Entente de Renseignement..... 27

Les Brèves

..... 29

Niger

Le Sabre d'Or et ses implications socio-culturelles..... 30

DANS NOTRE PROCHAINE EDITION TOUT SUR :

■ LE COMITÉ D'AUDIT

■ LE CAHIER SPÉCIAL DE LA TRANCHE COMMUNE ENTENTE 2018 AU BURKINA

Les Brèves
Suite page 29

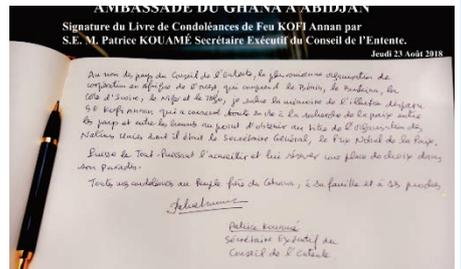
Declaration relative à la traite des migrants africains le dimanche 10 décembre 2017 à Lomé

..... le Conseil de l'Entente «*Condamne, avec force, la traite des migrants, les violations flagrantes des droits de l'Homme et autres pratiques esclavagistes qui ont cours en Libye, toutes choses contraires à nos valeurs ; Exige la prise de mesures vigoureuses par les Autorités libyennes pour mettre définitivement fin à ces crimes contre l'humanité ; Encourage l'Union Africaine, l'ensemble des Etats membres et la communauté internationale à poursuivre les efforts déployés pour lutter contre les causes sociales, économiques et environnementales de la migration irrégulière des jeunes africains à travers la mise en œuvre de politiques inclusives de développement de nos pays, porteuses de création d'emplois pour les jeunes; Salue les résolutions prises par l'Union Africaine et l'Union Européenne à l'issue de leur Sommet des 29 et 30 novembre 2017 à Abidjan, République de Côte d'Ivoire, relativement à l'opération de rapatriement volontaire des migrants de Libye et la mise en place d'une Task Force pour démanteler les réseaux de trafiquants en tous genres; Recommande aux Etats membres du Conseil de l'Entente de mutualiser les moyens à l'effet de lutter plus efficacement contre ce fléau*».

KOFI ANNAN N'EST PLUS



du Conseil de l'Entente écrit dans le livre de condoléance à l'ambassade du Ghana en Côte d'Ivoire ce qui suit: «**Au nom des pays du Conseil de l'Entente, la plus ancienne organisation de coopération en Afrique de l'Ouest, qui comprend le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, le Niger et le Togo, je salue la mémoire de l'illustre disparu SE Kofi Annan qui a consacré toute sa vie à la recherche de la Paix entre les pays et entre les hommes au**

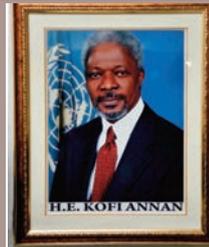


C'est le Deuil de l'Afrique en premier! Consternation et recueillement, à l'occasion du rappel à Dieu, le samedi 18 août 2018 à Berne (Suisse) de Kofi Annan, diplomate, ancien Secrétaire général des Nations-Unies et Prix Nobel de la Paix en 12 octobre 2001, conjointement obtenu avec l'ONU. Fierté de notre continent, cet humaniste du XXIème siècle nous quitte à 80 ans après une vie pleinement remplie. A cette occasion Dr Patrice Kouamé, Secrétaire Exécutif

point d'obtenir au titre de l'Organisation des Nations Unies dont il était le Secrétaire général, le Prix Nobel de la Paix. Puisse le Tout-Puissant l'accueillir et lui réserver une place de choix dans son Paradis. Toutes mes condoléances au Peuple frère du Ghana, à sa famille et à ses proches».

Kofi Annan digest / 8 avril 1938 - 18 août 2018

8 avril 1938 : naissance à Kumasi au Ghana, dans une famille aristocratique de la tribu des Fante.
1962 : après des études d'économie à Genève, il entre à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Il travaillera ensuite dans diverses agences de l'ONU, et notamment au Haut-Commissariat des Nations unies aux Réfugiés (HCR).
1972 : Il obtient un master du Massachusetts Institute of technology (MIT).
1993-1996 : Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix de l'ONU, pendant le génocide au Rwanda et la guerre en Bosnie.
1er janvier 1997 : Il devient le Secrétaire général de l'ONU, le premier issu des rangs de l'organisation et de l'Afrique subsaharienne. Il sera réélu



« J'ai essayé de placer l'être humain au centre de tout ce que nous entreprenons : de la prévention des conflits, au développement et aux droits de l'Homme »

pour un second mandat de cinq ans en juin 2001.
12 octobre 2001 : Il obtient conjointement avec l'ONU le prix Nobel de la Paix.
2005 : Il est éclaboussé par un scandale de corruption lié au programme « pétrole contre nourriture » en Irak.
2007 : Il rejoint les « Elders » (les Anciens), un groupe de personnalités internationales œuvrant pour le règlement des conflits dans le monde, initié par Nelson Mandela. Il crée la Fondation Kofi Annan.
Février 2012 : choisi par l'ONU et la Ligue Arabe pour une médiation dans la guerre en Syrie...
18 août 2018 : décès de Kofi Annan, à l'âge de 80 ans.



Respects à M. Tuo Séhélo Seydou (au premier plan), homme de devoir et de mérite... qui a pris sa retraite ce 4 juillet 2018 après 32 ans de service au Conseil de l'Entente.
Tous nos vœux d'une excellente retraite.



de
Dr Patrice Kouamé,
Secrétaire Exécutif
du Conseil de l'Entente

Vos encouragements nous poussent à poursuivre dans cette voie

L'accueil réservé au premier numéro de **L'Entente** par les lecteurs, encourage l'équipe de la rédaction à poursuivre son travail d'informations dans ce deuxième numéro.

«*La paix n'est pas un vain mot. C'est un comportement*» ; disait le président Félix Houphouët-Boigny en ce sens que **la paix se nourrit d'actions concrètes**.

A une période où l'extrémisme violent, le sentiment d'exclusion et autres, constituent une menace à la paix, les actions concrètes en faveur de la paix entreprises par le Conseil de l'Entente méritent d'être connues.

Dans ce numéro, l'accent est mis sur le **Centre Régional de Formation pour Entretien Routier**, le CERFER, une institution spécialisée du Con-

seil de l'Entente à Lomé, chargée de former les techniciens en génie mécanique et en génie civil. Cette formation pratique facilite l'insertion des jeunes dans le marché du travail soit comme employés, soit comme travailleurs indépendants.



La parole est aussi donnée aux bénéficiaires des projets visant à améliorer les conditions de vie des populations surtout rurales : les producteurs de maraîchers au Bénin; les habitants de plusieurs localités en Côte d'Ivoire bénéficiaires de forages.

Les témoignages émouvants de ces populations encouragent notre organisation à poursuivre dans cette voie ■



DÉPÔT LÉGAL / CÔTE D'IVOIRE
N° 14470 DU 26 JANVIER 2018

SIÈGE ET CONTACTS :
COCODY - LES 2 PLATEAUX,
BLD LATRIILLE CARREFOUR DUCAN
01 BOÎTE POSTALE 3734 ABIDJAN
01 TÉL : (225) 20 33 14 17
FAX : (225) 20 33 11 49
SITE WEB :
www.conseildelentente.org

CONSEIL DE RÉDACTION

Directeur de Publication
M. Patrice KOUAME, Secrétaire Exécutif

M. Abdoulaye MOHAMADOU,
Secrétaire Exécutif Adjoint
M. Issa MOKO DEMONLE,
Directeur du Département de la Coopération Politique, Paix, Sécurité
M. Jean-Baptiste OUEDRAOGO
Directeur du Département de la Coopération au Développement
M. Comla KADJE,
Directeur du Département des Infrastructures et des grands Projets
M. Latoudji Dodjivi OKPEOLOU,
Contrôleur Financier
M. Philmon Thierry OUEDRAOGO,
Journaliste/Editeur

SECRÉTARIAT TECHNIQUE DE REDACTION
COORDONNATEUR DES ACTIONS PUBLICITAIRES
EMGI / e.mail : emgi_7@yahoo.fr
Tél. : 00 225 08 52 55 31

Interfaces - publicité :

- **Burkina** : Agence INTERFACE Trading / Soumaïla BASSOLE
Tél. : (+226) 70 26 33 56 / e.mail : bassouma_rcccb@yahoo.fr
- **Niger** : Médias Plus/ Mariama Ibrahim DANTE/
Tél.: (+227) 90 24 54 54 / e.mail : dydye005@gmail.com
- **Togo/Bénin** : HEG Diffusion/Edwige HOUINSSOU/
Tel:+229 61 14 03 70 / e-mail: hegdiffusion@hotmail.fr
- **Côte d'Ivoire** : KAR Communication
Richard KONIN ASSEMIAN/ Tél. : (+225) 48 06 70 34
e. mail : karccommunication2012@gmail.com

Tirage : 3.000 exemplaires / Distribution : gratuite

Les points inscrits à son ordre du jour adoptés

Cette réunion extraordinaire a été consacrée à des points essentiels qui concernent le dispositif institutionnel et organisationnel du Conseil de l'Entente, le nouveau plan stratégique, le mécanisme Entente de renseignement et la réforme du CERFER.

A la fin de cette session tenue le 18 mai dernier à Lomé, le Professeur Robert Dussey, Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et de l'Intégration africaine du Togo, Président en exercice du Conseil des Ministres, dresse dans cet entretien le tableau des dispositions prises.

Monsieur le président du Conseil des ministres, c'était très utile de remettre l'Organisation sur les rails. Aujourd'hui, où en êtes-vous?

- Je crois qu'il faut d'abord féliciter les présidents des cinq pays du Conseil de l'Entente, en particulier le Président Alassane Ouattara qui a eu la vision de perpétuer l'œuvre de ses prédécesseurs et surtout du

le Conseil de l'Entente, qui est la première organisation sous-régionale, soit vivant et que les décisions prises par ses chefs d'Etat puissent servir toutes les populations de nos pays.

Que peut-on retenir d'essentiel des travaux de cette assemblée extraordinaire ?

- Cette réunion extraordinaire a été consac-

cette donation de 5 milliards de F CFA au CERFER.

Nous voulons aussi saluer l'ouverture d'esprit de nos chefs d'Etat qui nous ont donné des instructions pour aller vers une réorganisation de l'institution, ce qui est en cours.

Donc, nous disons que ce conseil extraordinaire a été important, parce qu'il a permis d'adopter le plan stratégique 2018-2022. Ce plan prévoit à peu près 56 milliards de F CFA sur cinq ans pour atteindre les objectifs que nous nous sommes donnés. Et nous pensons que sans un plan stratégique, on ne peut pas avoir un Conseil de l'Entente dynamique.

La différence aujourd'hui entre le Conseil de l'Entente et les autres organisations sous-régionales est que nous avons un plan stratégique. Et ce plan est le canevas que nous nous sommes fixés pour atteindre les objectifs de l'organisation.

Le profil et le contenu de ce plan sont-ils à même de capter les bailleurs de fonds ?

- Nous pensons que ce plan sera bien reçu par les bailleurs de fonds, parce que le Secrétariat Exécutif s'est donné les moyens pour cela. Evidemment, la question de la mobilisation est une autre question. Elle est beaucoup plus difficile. Mais le fait d'avoir ce plan et de décider de le mettre en œuvre est déjà à encourager et nous verrons comment le mener à bien. Nous en sommes fiers.

Et donc vos pairs et vous l'avez validé ?

- Nous l'avons validé, nous l'avons adopté, avec bien sûr des réserves liées au fait que nous devons mobiliser les fonds. Nous en sommes fiers, parce que si vous comparez le Conseil de l'Entente à d'autres organisa-



Le Professeur Robert Dussey



M. le Ministre Paul Robert Tiendrébéogo

Mme la Ministre Edith Clémence Yaka



Mme Josée Ahéba Jonhson



Mme la Ministre Lamido Ousseïni Salamatou Bala Goga

Président Félix Houphouët-Boigny.

Aujourd'hui, le Conseil de l'Entente qui semblait être une organisation en voie de disparition est revenu en force.

Le Conseil de l'Entente est bien géré par le Secrétaire Exécutif, M. Patrice Kouamé. Donc, un travail excellent a été fait après la décision des chefs d'Etat. Et nous sommes entrain de travailler pour que

créé à des essentiels qui concernent le dispositif institutionnel et organisationnel du Conseil de l'Entente, le nouveau plan stratégique, le mécanisme Entente de renseignement et la réforme du CERFER.

Le succès, aujourd'hui, en termes de mobilisation de fonds est l'exemple du CERFER qui a pu obtenir un soutien important de la BAD. **Donc nous profitons de cet entretien pour remercier son président, qui a fait**



Mme Afetsé Tay Abra, Pdte du Comité des Experts



tions dont je ne voudrais pas citer les noms, le Conseil de l'Entente a au moins le mérite d'avoir un plan d'actions.

Il faut donc y croire ?

- Nous sommes une petite organisation, et l'entente entre nous et entre nos Chefs d'Etat surtout, facilite énormément l'intégration de nos pays. Nous venons d'adopter le rapport des ministres chargés de la sécurité.

Quand on voit les questions sécuritaires au niveau de nos pays, si les ministres ont décidé de travailler ensemble pour partager les informations au niveau de nos forces de police, de gendarmerie et au niveau de nos frontières, c'est important pour la lutte contre le terrorisme.

Et le Conseil de l'Entente a le mérite de le faire, plus tôt que les autres organisations.

Des consignes précises et spécifiques ont-elles été

données au CERFER ?

- Oui, bien sûr. Le CERFER a d'abord réussi à avoir le soutien de la BAD, ce n'était pas facile. Donc aujourd'hui, le CERFER va s'atteler non seulement à former mais aussi à préparer les jeunes dans d'autres domaines, comme la formation dans les métiers du rail, pour le bien-être des populations et surtout des jeunes de notre sous-région.



Extraits du message du Secrétaire Exécutif porté par **M. Aboudoulaye Mouhamadou** Secrétaire exécutif adjoint du Conseil de l'Entente

«...profonde gratitude au Président de la République Togolaise, SEM Faure Essozimna Gnassingbé, Président en exercice de la Conférence des chefs d'Etat du Conseil de l'Entente, pour la clairvoyance avec laquelle il préside aux destinées de notre organisation».

«...le Conseil de l'Entente a contribué à l'amélioration des conditions de vie de nos populations et suscite un nouvel espoir pour notre jeunesse».

Celui-ci a d'emblée transmis « les regrets de Son Excellence Monsieur Patrice Kouamé, Secrétaire Exécutif du Conseil de l'Entente, qui n'a pu faire le déplacement de Lomé pour des raisons indépendantes de sa volonté. Il me charge d'exprimer sa profonde gratitude au Président de la République togolaise, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, Président en exercice de la Conférence des chefs d'Etat du Conseil de l'Entente, pour la clairvoyance avec laquelle il préside aux destinées de notre organisation, remercie les autorités togolaises, en particulier le Professeur Robert Dussey, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération, pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé et pour toutes les attentions dont nous sommes l'objet depuis notre arrivée... et toutes les délégations qui ont répondu à notre invitation et leur souhaite un agréable séjour dans cette coquette ville de Lomé ».

Ce message indique les avancées observées au sein de l'organisation : « cette réunion extraordinaire, décidée lors de notre réunion ordinaire du 8 décembre 2017, revêt une importance capitale pour notre organisation commune car elle doit faire le bilan de l'action

... «les efforts de mobilisation des ressources financières extérieures déployés par le Secrétariat Exécutif ont permis d'obtenir un appui financier de la Banque Africaine de Développement (BAD) de plus de 5 milliards FCFA pour le financement de la réforme du Centre Régional pour Entretien Routier (CERFER)»

engagée depuis 2012 et faire des propositions novatrices pour les cinq prochaines années. Au cours des cinq dernières années, nous nous sommes attelé à asseoir les fondations institutionnelles, juridiques et programmatiques du Conseil de l'Entente rénové.

On peut se réjouir aujourd'hui de constater que le Conseil de l'Entente repose sur une gouvernance conforme aux standards internationaux et a retrouvé sa place dans le paysage institutionnel sous-régional tout en diversifiant ses partenariats.

Grâce aux projets d'électrification rurale, d'hydraulique villageoise, de construction de classes et de centres de santé mais aussi de soutien aux événements culturels majeurs dans nos pays, le

Conseil de l'Entente a contribué à l'amélioration des conditions de vie de nos populations et suscite un nouvel espoir pour notre jeunesse.

Ce succès a été rendu possible grâce à la volonté politique de nos Chefs d'Etat dont les directives ont été le fil conducteur de notre action mais aussi grâce à vous, nos Ministres de tutelle qui ont veillé à la bonne gouvernance du Conseil et à la mobilisation des contributions financières des Etats.

Dans ce dernier domaine, je voudrais mentionner que les efforts de mobilisation des ressources financières extérieures déployés par le Secrétariat Exécutif ont permis d'obtenir un appui financier de la Banque Africaine de Développement (BAD) de plus de 5 milliards FCFA pour le financement de la réforme du Centre Régional pour l'Entretien Routier (CERFER), institution spécialisée du Conseil de l'Entente dédiée à la formation des jeunes au métier de la route et bientôt du rail et des mines, et une contribution financière du Département Fédéral des Affaires Etrangères de Suisse pour l'organisation prochaine d'un atelier sur la prévention de l'extrémisme violent dans l'Espace Entente les 24 et 25 mai 2018 à Abidjan, au profit de nos forces de défense et de sécurité. Malgré les avancées enregistrées, l'organisation fait face à un cer-



tain nombre de défis, notamment son financement et ses capacités opérationnelles ». Le message fait aussi le bilan de ces cinq dernières années de renaissance du Conseil de l'Entente : notre Organisation dont je viens de rappeler les grandes lignes a été passée au crible fin par le groupe de cabinets que nous avons missionnés conformément à vos décisions relatives à l'audit institutionnel et organisationnel du Conseil, et à l'évaluation

du Plan stratégique 2013-2016 et l'élaboration d'un nouveau Plan stratégique 2018-2022.

Leurs rapports ainsi que celui du cabinet Agropole qui a réalisé l'Etude sur le Mécanisme Entente de Renseignement ont alimenté les débats

des experts au cours des trois derniers jours.

La présidente des experts vous en a fait un compte rendu.

C'est le lieu pour moi de remercier les experts du Conseil de l'Entente pour la constante rigueur avec laquelle ils examinent les dossiers soumis à leur appréciation.

Je voudrais enfin féliciter les responsables et membres des cabinets qui ont réalisé les différents rapports dont la qualité a été unanimement reconnue et avec lesquels nous avons beaucoup échangé ces derniers mois en vue de doter le Conseil de l'Entente de nouveaux outils de planification et d'aide à la décision ».

Entretien avec Marie-Magloire Aniamboussou, Représentant Europe

L'adoption du plan stratégique entre-t-elle dans la redynamisation du Conseil de l'Entente ?

- En effet, le plan stratégique est une boussole et nous avons besoin de repères pour avancer.

Que vaut ce plan stratégique aux yeux des Occidentaux qui sont vos interfaces ?

- Votre question est normale, parce que partout où je passe, le premier document qu'on demande est naturellement le plan stratégique. Parce qu'avec le plan stratégique, on voit où le Conseil de l'Entente va. A partir de là, ça permet à nos partenaires techniques et financiers, non seulement d'avoir une idée de nos perspectives mais aussi de se retrouver sur un certain nombre d'axes stratégiques pour le Conseil de l'Entente.

Vous avez donc désormais un outil important pour permettre à vos partenaires en Europe de mieux jauger, de mieux comprendre vos activités.

- Ce document est primordial. C'est un document bien élaboré, un outil bien fait qui me donne l'espoir que, désormais, j'ai les outils nécessaires et je suis mieux armé pour parler à nos partenaires techniques et



financiers.

C'est la jonction pour faire un premier bilan de vos activités en Europe.

- On est à mi-parcours. Ce qui se dégage actuellement, comme je vous l'avais dit, c'est la mise en place de la task-force, le 9 novembre 2017 à Abidjan.

Ensuite, l'opérationnalisation de cette task-force. Le Conseil de l'Entente a désigné ses points focaux. La CEDEAO en a fait de

même. On attendait la désignation des points focaux des ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique). C'est maintenant chose faite. Je viens d'obtenir la liste des trois personnes désignées par les ACP.

Nous attendons maintenant que le Conseil des ministres identifie les projets qu'on aura à réaliser en commun entre les trois organisations que sont le Conseil de l'Entente, la CEDEAO et les ACP

Le Centre Régional de Formation pour Entretien Routier,

La BAD octroie au Conseil de l'Entente plus de 5 milliards pour la réforme du CERFER

Bureaux de la BAD, Abidjan-Plateau ce 30 août 2018. C'est le grand jour. Le protocole d'accord pour le financement de la réforme du CERFER est signé par Mme Akin-Olugbadé Marie-Laure, Directrice Région Afrique de l'Ouest de la Banque Africaine de Développement et Dr Patrice Kouamé, Secrétaire Exécutif du Conseil de l'Entente offrant ainsi des réponses complètes et durables à la problématique de l'emploi des jeunes en Afrique de l'Ouest. Un pas de géant a été fait. La satisfaction est totale.



En effet, comment procurer des emplois décents aux 830 millions de jeunes qui pointent à l'horizon 2050 quand on sait que pour l'heure les 2/3 d'entre eux sont au chômage, que 3 millions d'emplois sont seulement créés chaque année dans le secteur formel et que 10 et 12 millions de jeunes sont déversés sur le marché de l'emploi en Afrique? Quelles dispositions pratiques et fiables prendre afin que ces jeunes qui n'ont pas souvent les compétences requises et adéquates soient en mesure de saisir des opportunités, même lorsqu'elles sont disponibles?

Comment se doter de compétences pour assurer une bonne maintenance des 60% d'investissements annuels que la Banque injecte dans les domaines des infrastruc-



tures - routes, chemin de fer, mines, énergies, électrification rurale, désenclavement de certaines zones afin de favoriser les ex-

portations des produits agricoles? Voilà qui justifie et illustre la qualité des efforts entrepris, dans une parfaite conjugaison, par la BAD et le Conseil de l'Entente pour, non seulement favoriser la croissance et le développement de l'Afrique, mais surtout donner des emplois décents à tous ces jeunes tout en capitalisant sur ce potentiel humain.

La confiance de la Banque Africaine de Développement en la capacité du Conseil de l'Entente

Ces 5 milliards permettront au CERFER, fer de lance du Conseil de l'Entente, unique centre de formation régional en entretien routier et chemin de fer, spécialisé dans la formation des techniciens en génie civil et en génie mécanique et qui dispose d'un cadre d'enseignement et d'un corps professionnel de qualité émanant d'une mutualisation des efforts des pays membres du

Conseil de l'Entente de devenir ce véritable pôle d'excellence de renom, au bénéfice de tous.

LA BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT ET LE CONSEIL DE L'ENTENTE SE DONNENT LA MAIN POUR GARANTIR AUX JEUNES DES EMPLOIS DÉCENTS

. Ce projet occasionnera l'emploi de 8 000 techniciens au cours des 5 prochaines années sur une demande régulière de 25 000.
 . Le Plan stratégique de modernisation du CERFER lui permettra de renforcer son partenariat avec le secteur privé et de favoriser l'implication de ces jeunes diplômés dans la réalisation des grands projets structurants d'infrastructures de la sous-région financés en Partenariat Public Privé (PPP). Comme exemple, le projet de la boucle ferroviaire et les projets miniers dans les pays du Conseil

de l'Entente.

. Le projet est en cohérence avec les 05 priorités de la Banque notamment la priorité qui concerne « l'amélioration de la qualité de vie des populations et la stratégie de la banque pour l'emploi des jeunes (2016-2025).

C'est la raison pour laquelle, la Banque africaine de développement n'a pas hésité à soutenir le Conseil de l'Entente dans sa requête relative à la modernisation du CERFER.



« Je réitère la disponibilité totale de la Banque Africaine de Développement à accompagner le Conseil de l'Entente dans ses efforts de développement économique et social au bénéfice des populations de ses pays membres. Je souhaite plein succès au PAIF et j'espère qu'il illustrera fortement le succès que nous avons eu à travailler ensemble et ouvrira des portes pour d'autres

projets ».

« La Banque félicite M. le Secrétaire Exécutif pour son implication personnelle dans l'initiation et l'aboutissement de ce projet ; salue le soutien du Conseil des ministres du Conseil de l'Entente qui a pris un texte d'engagement pour appuyer la requête de financement de ce projet, ainsi que la confirmation de ce soutien par la conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernement du Conseil de l'Entente, qui marque l'intérêt de haut niveau accordé à ce projet et aux problématiques du développement des compétences et de l'emploi des jeunes».



Au nom de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement du Conseil de l'Entente, du Conseil des ministres, du Comité des Experts, du Secrétariat Exécutif, du Conseil d'Administration et du Directeur Général du CERFER, je voudrais exprimer notre profonde gratitude à SEM Akinwumi A. Adesina, Président du Groupe de la Banque Africaine de Développement, à Mme Akin-Olugbadé Marie-Laure, Directrice Région Afrique de l'Ouest, à Mme Kadidia Diabi, Responsable Pays à Lomé, au Président et aux membres du Conseil d'Administration du FAD. Mes remerciements à l'Organisation Internationale du Travail, l'OIT, notre partenaire dans ce projet. C'est Herbert Spencer qui affirme que « le grand but de l'éducation n'est pas le savoir, mais l'action ». Le projet pédagogique du CERFER s'inscrit dans cette vision en donnant aux apprenants, une formation théorique et pratique adaptée aux besoins des entreprises facilitant ainsi l'employabilité et l'insertion professionnelle des jeunes issus du Centre.

A la Conférence au Sommet de décembre 2012 à Niamey, les Chefs d'Etat avaient décidé de faire de l'établissement, un centre d'excellence à l'échelle du Conseil de l'Entente et de la sous-région.

Un plan stratégique a alors été élaboré donnant une lisibilité quant aux perspectives du Centre. Son cout fut évalué à 6 milliards de frs CFA. La BAD sollicitée a jugé le projet opportun, pertinent et éligible au guichet Don du FAD pour un montant d'un peu plus de 5 milliards de Frs CFA, les Etats membres du Conseil de l'Entente devant constituer une contrepartie de 1 milliard de Frs CFA.

Ce faisant, l'Institution financière continentale traduit dans les faits son soutien à l'investissement dans le capital humain comme un puissant moteur du développement car il y a déjà quatre siècles, Jean Bodin affirmait qu' « il n'y a de richesse et de force que d'hommes ». Le financement va permettre de réaliser les modules de la réforme que sont :

- La restructuration de la gestion du centre ;
- La réfection totale du centre et la construction de nouveaux locaux ;
- L'acquisition de nouveaux équipements et matériels ;
- Le lancement de nouvelles filières de formation aux métiers du BTP, des routes, des chemins de fer et des mines ;
- La mise en place de formations modulaires ;
- L'introduction des filières de licences professionnelles ;
- Le renforcement des capacités du personnel enseignant ;
- La mise en place d'une politique de communication pertinente.

Le résultat attendu est la formation d'un nombre significatif de techniciens qualifiés pour les secteurs des BTP, du chemin de fer, des mines ainsi que l'amélioration des prestations des différents acteurs de ces secteurs.

Notre souhait le plus ardent, est de continuer à bénéficier de l'accompagnement du Groupe de la BAD.

Un établissement d'excellence ouvrant aux métiers de la route, du rail et des mines

Les principaux moyens et ressources qui permettent au centre de remplir sa mission sont constitués par les contributions des Etats membres ; les subventions, dons ou legs ; les frais de scolarité des étudiants et stagiaires ; les intérêts et revenus des biens et valeurs ; les recettes diverses ; un personnel qualifié et dynamique ; des salles de classes, des ateliers de formation, un laboratoire géotechnique et un atelier de machines-outils mis à la disposition des apprenants ; un centre d'hébergement de 300 places ; des matériels roulants notamment une niveleuse et une chargeuse.

Au titre de l'année académique 2016-2017, sur un effectif total de 333 étudiants inscrits au cycle BT, 307 ont été déclarés admis soit un taux de réussite de 92%. Pour la même période, pour un effectif total de 98 étudiants inscrits au cycle BTS, 87 ont été déclarés admissibles soit un taux de 88,78%.

Au vrai, le CERFER a un impact certain en termes de formation en adéquation avec l'emploi, une formation qui performe, développe et renforce les aptitudes professionnelles spécifiques, accroît les opportunités d'insertion socio-professionnelle des apprenants de la sous-région aux métiers des BTP et fourni aux Etats membres des jeunes bien formés et compétitifs sur le marché de l'emploi. Le Centre régional dispose d'une équipe professorale aguerrie et dévouée à la tâche, de nombreuses installations qui permettent aux professeurs d'allier aisément la théorie et la pratique en enrichissant les cours par des travaux dirigés.

L'admission au Centre des étudiants au cycle BT se fait sur la base d'un concours organisé au niveau de chaque Etat membre.

Ce concours d'entrée est en priorité ouvert aux ressortissants des pays du Conseil de l'Entente. Les candidats des pays non membres sont admis dans la limite des places disponibles et moyennant le paiement des frais de scolarité. Les candidats au concours d'entrée du cycle BT doivent être titulaires soit d'un Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP), d'un Brevet d'Etude du Premier Cycle (BEPC) ou avoir au moins le niveau Première (1^{ère}). L'admission au cycle BTS se fait également sur la base d'un concours dans les conditions suivantes : formuler une demande manuscrite

adressée au Directeur Général du Centre, mentionnant la filière choisie ; fournir un extrait d'acte de naissance légalisé, une copie légalisée du certificat de nationalité, une copie légalisée de l'attestation de réussite et du relevé de notes du baccalauréat 2^{ème} partie (série C, D, E ou tout autre diplôme équivalent), une copie légalisée des bulletins de notes de la classe de 1^{ère}, un certificat médical délivré par un médecin attestant que le candidat est apte à exercer le métier de Technicien Supérieur en Génie Civil ou en Génie Mécanique. L'admission à la Licence se fait dans les conditions suivantes : Être titulaire d'un Brevet de Technicien Supérieur en Génie Civil ou Génie Mécanique ; déposer une demande manuscrite adressée au Directeur Général du Centre, mentionnant la filière choisie. Le Centre dispose de deux (02) filières (Génie Civil et Génie Mécanique) qui renferment les modules ci-après :

- **Génie civil** : Module 1 : Topographie, Module 2 : Terrassement, Module 3 : Métré (bâtiments, ouvrage d'art et route), Module 4 : Maçonnerie, voiries en pavés, Module 5 : Menuiserie et Coffrage, Module 6 : Entretien routier, Module 7 : Aides laborantins, Module 8 : Ferrailage.
- **Génie mécanique** : Module 1 : Maintenance générale des machines et équipements motorisés, Module 2 : Electricité auto, Module 3 : conducteurs de chargeurs, Modules 4 : conducteurs de niveleuses, Module 5 : Tôlerie - Soudure.

Les ambitions nouvelles du Centre :
Les Chefs d'Etat ont décidé de faire du CERFER un Centre d'excellence.

A cet effet, un plan de développement stratégique, élaboré s'articule autour des axes stratégiques tels que le renforcement des capacités managériales du CERFER et l'amélioration de la gouvernance ; le renforcement des capacités pédagogiques et didactiques des enseignants ; l'acquisition de nouveaux équipements et matériels ; la construction et la réhabilitation du Centre.

La mise en œuvre de ce plan de développement stratégique va concourir à coup sûr à l'atteinte des objectifs assignés.

PROPOS DES ENCADREURS

Arcadius René Koété Mensha, *Ingénieur des Tp, Directeur de la Formation, Formateur en Génie Civil*



Quelles sont vos préoccupations au niveau de l'établissement ?

- C'est de former les étudiants venant de nos différents pays en matière de génie civil et génie mécanique. Ces apprenants qui viennent sont recrutés sur concours. Donc il y a un tri qui est déjà fait, ce qui nous facilite la tâche par rapport à chaque niveau de formation. Ensuite, notre préoccupation, c'est de voir le centre rénové et réhabilité. C'est notre souci de tous les jours.

Pourquoi mettez-vous tant l'accent sur la rénovation ?

- Parce que pour une formation que nous voulons excellente, je crois qu'il faut un minimum en matière d'infrastructures, de matériels. Et comme vous le voyez, nous avons du matériel un peu vétuste qu'il faut changer. Mais, faute de moyens, nous nous

contentons de cela.

Il y a aussi les ressources humaines ?

- Il y a six enseignants permanents au CERFER et tous les autres sont des vacataires. Parmi les permanents, certains iront bientôt à la retraite. Voici le problème que nous avons au niveau du personnel.

Et comment comptez-vous combler ce vide ?

- Il y a des recrutements à faire. Il me semble que dans certains domaines précis, les recrutements sont en cours.

Vous attendez beaucoup de la rénovation. Mais qu'est-ce que vous y mettez précisément ?

- Comme je l'ai déjà dit, la rénovation, pour nous, c'est au niveau du matériel et de l'infrastructure. C'est notre priorité, parce qu'il faut que nous formions des gens qui soient à la pointe des nouvelles technologies. Ceux qui sortent du centre sont comme nos ambassadeurs, ou même nos cartes de visite. S'ils disent partout que la formation reçue ici est de qualité, ce sera un témoignage à tout le monde.

Et lorsqu'il revient fréquemment que vos anciens étudiants se comportent de façon extraordinaire sur le terrain, quel sentiment éprouvez-vous ?

- Ce sont des sentiments de joie que nous éprouvons. Nous recevons parfois des coups de fils de personnes nous demandant nos curricula. Il y a plusieurs écoles privées de la place qui donnent les mêmes formations. Mais bon nombre des appre-

nants de ces écoles viennent ici et se rendent compte que notre formation est plus utile. Parce qu'en plus des formations initiales données, nous donnons quelques priorités à la topographie, à l'entretien routier et à la géotechnique, ce qui est rare dans les autres centres de formation.

Y a-t-il des innovations dans tous ces domaines technologiques enseignés ici ?

- Oui, absolument ! Nous avons un laboratoire de géotechnique. Souvent, les gens font des laboratoires liés au béton. En plus de cela, nous, nous avons ce laboratoire de géotechnique.

Vous fondez certainement beaucoup d'espoir sur les 5 milliards de F Cfa annoncés de la Bad ?

- Nous l'attendons avec beaucoup d'espoir effectivement. Parce que nous espérons qu'avec cette somme, beaucoup de choses vont changer. Nous pensons que le centre, vu de l'extérieur, connaîtra un meilleur rayonnement.

Un appel ?

- Nous souhaitons que les décideurs nous accompagnent, et que le CERFER devienne un centre d'attraction, un pôle d'excellence, pour que ceux qui y viendront reçoivent une formation digne du pôle d'excellence. Nous donnons déjà une formation très appréciée par les entreprises de la place. Mais nous pensons que l'appui de la Bad va nous donner plus de souffle et permettre au centre d'aller de l'avant.

Baba Khaled, chargé des stocks :



«Le CERFER communique à ses jeunes étudiants le dynamisme et la capacité à répondre avec efficacité et professionnalisme sur tous les terrains.

A l'issue de leur formation, les étudiants reçoivent le Brevet de technicien (BT) ou de Brevet de technicien supérieur (BTS).

En clair, le centre met sur le marché des experts en construction des ponts et chaussées, chemins de fer, architecture.

Nous sommes très fiers de notre centre et de ses produits. Tous ceux qui sont sortis formés par ce centre sont aujourd'hui actifs sur le terrain et répondent bien aux attentes placées en eux. Et jusqu'à présent, le centre n'a pas formé d'éléments qui ne soient pas qualifiés. Ceux-ci reçoivent donc, une formation de qualité qui leur permet de bien s'insérer.

Nous pouvons dire aisément que le centre forme des gens qui répondent bien aux exigences du marché du travail. Les documents de suivi de nos anciens étudiants attestent nos affirmations.

Bon nombre de nos anciens étudiants font partie de ceux qui travaillent en ce moment sur les chantiers que vous voyez ici et là au Togo. Ils sont sur presque tous les chantiers. Après leur formation ici, les jeunes Togolais sont accueillis par la SATOM, la société qui a le monopole de la construc-

tion des routes à Lomé.

Certains s'installent à leur compte en créant leur propre structure.

Ces structures emploient aussi certains de nos anciens étudiants. La formation BTS dure deux ans et elle est payante pour les étudiants non régionaux. Pour les candidats issus de l'Espace Entente, c'est hors quota, c'est-à-dire que les frais sont payés par les Etats membres du Conseil de l'Entente.

Pour ceux qui ne sont pas dans cette catégorie, c'est dans l'ordre de 600.000 frs cfa l'année. Donc, plus de 1.200.000 frs cfa pour les deux années du BTS. Avant le BTS, il y a le BT. Après le BTS, pour ceux qui veulent continuer, il y a la License professionnelle qui a été introduite récemment.

Le CERFER fonctionne avec ses propres enseignants mais n'hésite pas, en cas de nécessité, à composer avec des professeurs externes pour dispenser certains enseignements.

Notre établissement ne connaît pas les

17 jeunes filles sont en formation au CERFER

mouvements d'humeur et grèves, car il est mis à la disposition des étudiants tout ce dont ils ont besoin. Le centre dispose de nombreuses salles spécialisées pour les formations spécifiques. Nous avons aussi un laboratoire qui est très sollicité par d'autres écoles et centres de formation. Nous avons un internat d'une capacité d'environ 300 places, avec également des

étudiants logés à l'extérieur. Mais tous travaillent dans de bonnes conditions. L'avenir du CERFER est prometteur. Aujourd'hui, nous avons gagné la confiance des autorités et de nos partenaires. Donc, nous savons qu'on peut compter sur nous. Dans notre projet de perfectionnement, nous envisageons aller au-delà des objectifs que le CERFER s'est fixés : c'est-à-

Pana Etchavetema, Responsable du Service Surveillance :



« Nous veillons à la discipline des étudiants, nous surveillons les entrées et sorties, les permissions, etc.

Nous préparons également les devoirs et les examens dont nous sommes chargés de la surveillance. Nous recrutons donc des surveillants complémentaires et coordonnons leurs activités pour qu'il n'y ait pas de tricherie.

C'est un travail difficile mais dont nous nous acquittons sans aucune forme de préjugés. Difficile parce que quand au cours des devoirs, des compositions, des exa-

mens il y a des défaillances, c'est ce service-là qui est le premier touché ; parce que tout passe par nous. C'est nous qui gardons les épreuves et qui les prenons au moment opportun pour les faire passer dans les salles. Au-delà des cas de tricherie, si la discipline ne règne pas dans le service, c'est un problème. Pour le moment, je suis seul depuis plus de dix ans. Avec tous les étudiants formés ici, les gens ne voient pas le travail que nous abattons ».

Vous n'avez pas d'assistant ?

- Non. Avant, j'étais surveillant général. C'est depuis le mois de décembre qu'on m'a nommé responsable et c'est devenu un service. Donc, nous attendons qu'on recrute...

Vous attendez qui ?

- Le Directeur général, bien sûr. C'est lui qui doit recruter. Mais en attendant, je fais ce travail tout seul. En plus des tâches citées plus haut, je fais aussi le recouvrement de la scolarité. Cela veut dire que lorsque les étudiants paient à la banque, ils doivent

dire former les jeunes de l'Espace Entente. Avec notre nouvelle vision, je suis sûr que le CERFER ira au-delà des pays du Conseil de l'Entente. Et les actions déjà menées dans ce sens sont révélatrices. Le CERFER est un centre sérieux et ambitieux qui entreprend et réalise dans un esprit collégial sa vision pour mieux asseoir sa réputation, grâce à un personnel qualifié et compétent ».

m'apporter les bordereaux. C'est ce que vous voyez ici. Je traite ces bordereaux en collaboration avec la comptabilité. Je suis donc à la fois administratif et encadreur. Nous encadrons environ 400 personnes dont une vingtaine de filles.

Y a-t-il un problème particulier avec la gente féminine ici au CERFER ?

- En général, quand on parle de génie civil ou génie mécanique, ces branches n'attirent pas beaucoup les femmes. Sur la vingtaine, il n'y a que deux en génie mécanique. Ce n'est pas le fait du CERFER.

Le CERFER fait-il suffisamment de communication ?

- Par le passé, non. Parce que le CERFER avait des problèmes que vous connaissez. Mais les choses sont entrées dans l'ordre. Donc, pendant les années de difficulté, la communication ne passait pas. Mais depuis un certain temps, la communication a repris. Le CERFER est visible à la télévision, sur les affiches.

M. Balima Jean, Coordonnateur Bt

« Le défi, de nos jours, est immense. Parce que l'enjeu, présentement, c'est l'employabilité des jeunes. Car le marché de l'emploi, de nos jours, est très restreint. Alors, il va falloir doter les jeunes de compétences pour qu'ils puissent se trouver une place dans la société. Et les métiers que nous enseignons ici participent à donner ces compétences, pour que dans la vie chaque jeune puisse trouver sa place. Et cela pour contribuer, non seulement à son élan personnel mais aussi au développement du pays et de la nation et, partant, de la sous-région. Puisque nous sommes un organisme sous-régional.

Les résultats vous donnent-ils satisfaction aujourd'hui ?

- Entièrement. Nous sommes satisfaits du travail que les étudiants fournissent. Parce que nous venons de passer un semestre et nous sommes à près de 95 à 98% de succès dans les classes. Donc nous sommes très satisfaits.

Que signifie le CERFER rénové pour vous ?

- Le CERFER rénové, c'est d'abord au niveau infrastructurel, c'est-à-dire au niveau des bâtiments, des équipements, etc. Mais aussi au niveau de la formation. Non seulement au niveau des enseignants, il faudrait que chacun d'eux puisse avoir ses formations continues renouvelées, puisque chaque jour, la technique évolue, mais aussi au niveau des étudiants, parce que si le formateur reçoit des compétences, ce sont les étudiants qui en bénéficient. Donc, l'enjeu est triple.

Ceux qui sortent du CERFER sont des références sur le terrain. Quel est le secret ?

- Le secret, c'est le travail. Vous savez que dans le milieu scolaire, il y a le travail, il y a la discipline. Voici les maîtres mots. Donc, ici nous nous employons à faire respecter cela. Durant l'année scolaire, il y a un chronogramme indiqué que nous tenons à res-



pecter. Au cours des devoirs que nous organisons, nous faisons régner la discipline et minimiser au mieux la tricherie pour faire prévaloir le travail.

Donc, vous êtes bien à l'aise pour parler de motivation avec le CERFER rénové ?

- Naturellement !

Un plaidoyer ?

- Nous voulons d'abord remercier les autorités pour cette vision. Parce que de nos jours, la technique évolue très vite. Donc,

si on n'avance pas, soit on stagne, soit on recule.

Le CERFER rénové participera à l'enjeu technique que le monde vit de nos jours. Et cela va permettre non seulement au niveau des équipements d'avoir des produits qui répondent aux besoins des populations mais aussi de permettre aux jeunes de trouver de l'emploi.

Donc nous félicitons les autorités pour cette vision et nous les encourageons à nous aider à faire en sorte que le CERFER soit sans cesse renouvelé.



M. Ouro Agoro Samangor,
Coordonnateur Bts-Lp

On dit souvent que vos étudiants se comportent bien sur le terrain.

- Oui, c'est le constat et c'est le fruit de notre travail. Ces derniers temps, il y a un rapport qui a été fait dans ce sens et qui atteste que nos éléments se comportent bien sur le terrain, qu'ils arrivent à satisfaire leurs employeurs. Cela ne fait que nous réconforter.

M. Dakitsé-Benissan Maurice, Formateur



«Ici, nous voulons faire de l'excellence pour permettre à nos étudiants d'être à la hauteur des nouvelles technologies.»

C'est dans cette optique que le Directeur général a développé de nouvelles filières et de nouveaux diplômes, notamment la Licence en génie mécanique et électromécanique. Cela permettra de donner une bonne formation à nos frères et sœurs de la sous-région.

Vous avez déjà cette bonne formation au vu des échos qui nous parviennent !

- Nous voulons toujours l'améliorer. Car aucune formation n'est constante ou statique. On doit toujours aller de l'avant. C'est pour cela que nous voulons donner encore de la vigueur à la formation ici au CERFER.

Quel est le secret de la qualité de l'enseignement ici ?

- Ici, nous faisons la pratique associée à la théorie. Et en plus, il y a un suivi qui fait que la plupart des étudiants sortis d'ici sont recherchés par les entreprises de la place.

Qu'attendez-vous du CERFER rénové ?

- Nous attendons beaucoup de la rénovation du CERFER.

Nous attendons surtout qu'un accent soit mis sur la formation qui doit répondre aux nouvelles technologies. C'est ce qui fera que nos frères et sœurs de la sous-région seront très bien formés.

PROPOS DES BENEFICIAIRES:

Djossou Yaogon Apéléti, Technicien supérieur en Génie mécanique, ancien étudiant du CERFER



«Le CERFER m'a apporté tout ce que je suis

aujourd'hui, de ma formation jusqu'à ma vie professionnelle. J'ai été formé en génie mécanique et maintenance motorisée.

Grâce à cette formation très axée sur la pratique, j'ai pu travailler dans plusieurs entreprises de la place.

Donc, cette formation me permet de bien gagner ma vie aujourd'hui. Nous sommes bien respectés au sein de nos entreprises. En matière de salaire, nous sommes aussi bien traités surtout pour ce que nous savons faire.

Mes conseils? C'est de faire preuve de dis-

cipline et d'abnégation pour apprendre sérieusement dans ce centre, comme nous l'avons fait. Parce que quand vous sillonnez le Togo, vous trouvez d'autres écoles qui font ce genre de formation. Mais une fois sur le terrain, on se rend compte que les étudiants formés au CERFER font toujours la différence. Et cela crée des polémiques parfois sur les chantiers. Donc, je leur conseillerai de venir suivre la formation au CERFER où la formation nous a coûté un peu cher mais, aujourd'hui, on ne sent plus qu'on a dépensé».

Mme Aristide Kpélévi et deux de ses collègues, tous anciens étudiants au CERFER



Vous des «produits» du CERFER. Y avez-vous reçu une bonne formation ?

- Oui, la formation y est très riche et cela nous rend très performants.

Comment vous intégrez-vous à votre environnement professionnel?

- Nous sommes très à l'aise, parce que la formation antérieure nous a donné beaucoup de capacités. Mais ici, on reçoit encore d'autres formations dans le domaine technique.

Une mise à niveau ?

- Oui, une mise à niveau. Certains iront bientôt en Côte d'Ivoire pour une autre formation.

Vos patrons sont-ils satisfaits de vos prestations ?

- Les patrons sont satisfaits des étudiants formés au CERFER. Ils ont même un accord avec le centre qui leur permet de recruter les étudiants formés là-bas.



Le lycée d'Abli offre des perspectives nouvelles aux élèves de Toumodi

A p p u i à l'éducation de proximité en Côte d'Ivoire

Le Conseil de l'Entente offre un lycée à Abli dans le département de Toumodi

C'est en présence des populations de Lomo Nord, de Akoué Kouadiokro, d'Agbagnanssou, de Toumodi et de leurs cadres que SEM Patrice Kouamé, Secrétaire

Exécutif du Conseil de l'Entente, a procédé à la pose de la première pierre d'un lycée prédestiné à l'excellence, sur les terres d'Abli-la-Coquette.

Acette occasion, hommage et gratitude des populations bénéficiaires ont été amplement rendus, singulièrement par le président du Conseil régional du Bélier, M. Ahoussou Kouadio Jeannot, au Conseil de l'Entente et à son premier responsable, SEM Patrice Kouamé : « Vous avez fait grandir Abli, à travers le bitumage, l'électricité, l'eau... Aujourd'hui, les populations sont heureuses de recevoir ce lycée. Car construire un lycée, ce n'est pas

que des bâtiments. Mais c'est bâtir un pays, une nation, à travers l'éducation d'un enfant... Il n'y a de richesse que l'homme. Vous avez décidé de venir construire un lycée pour que, demain, il y ait d'autres Patrice Kouamé, Camille Alliali, Allah Kouadio, feu Désiré Boni, d'autres Raymonde Goudou, Tchina Simone, dans cette région. Et je me permets de dire que la région de Toumodi sert d'exemple et doit servir d'exemple dans toute la région Baoulé ». Dans le do-

maine de l'éducation, a-t-il rappelé, Patrice Kouamé est le précurseur des collèges de proximité en Côte d'Ivoire, un concept qui permet de rapprocher l'école des parents afin que ceux-ci veillent sur leurs progénitures et leur donnent l'éducation appropriée. C'est aussi un concept qui permet de redorer le blason de l'école ivoirienne. En effet, la construction d'un lycée de proximité pour les villages d'Abli, de Lomo-Nord, de Kouadiokro et d'Agbagnanssou, en plus d'apporter un maillon supplémentaire aux structures d'accueil de l'éducation nationale dans la région et aux élèves de rester auprès de leurs parents, est aussi un début de solution à un phénomène qui n'échappe à personne : le comportement à la fois incompréhensible et intolérable des élèves qui sèment des troubles, sous prétexte d'aller en congé avant la date fixée par le ministère de l'Éducation nationale.

M. Ahoussou Jeannot l'a si bien compris qu'il a remercié le Conseil de l'Entente pour ce geste qui vient « à un moment où nos enfants refusent d'aller à l'école, se donnent des congés prématurés, voudront se noter eux-mêmes... Si on n'y prend garde, nous irons tout droit à une catastrophe irréversible. Et c'est pour cela que les collèges de proximité ont leur sens. Car ils vont vraiment contribuer à l'éducation de nos enfants ».



Extrait de l'allocution de SEM Patrice KOUAME

« ...Il a paru nécessaire et utile, avec l'accord de Madame Kandia Camara, Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, de construire un Lycée d'Enseignement Général dans la Commune de Toumodi, à Abli, pour soulager les élèves d'Abli, Agbahansou, Akouè Kouadiokro et Lomo Nord qui doivent chaque jour, parcourir une longue distance pour se rendre en classe à Toumodi et, rentrer tard le soir chez eux, exposés à tous les risques. C'est donc en ma qualité de Secrétaire Exécutif du Conseil de l'Entente et au nom des Chefs d'Etat des cinq pays membres que je suis heureux de prendre part à cette cérémonie de pose de la première pierre du Lycée d'Abli en ce jour béni du mercredi 27 décembre 2017. Il s'agit, dans l'immédiat, de construire un établissement comprenant : quatre bâtiments ayant chacun quatre salles de classe et deux Bureaux d'Éducateur ; un bloc administratif avec le Bureau du Proviseur, un Secrétariat, la Salle des Professeurs, le Bureau de l'Économiste et une Bibliothèque ; une latrine à six cabines. Ces infrastruc-

tures permettront d'avoir dès l'ouverture de l'établissement : un premier cycle à base 2 ; un second cycle complet avec deux classes de Seconde, trois classes de Première - séries A, D, et C ; trois classes de Terminale - séries A, D et C. Les entreprises FAT Entreprise, Nick-Piarelle et Ekyl ont été retenues, à la suite d'un appel d'offres, pour exécuter les travaux ...

Nous avons comme autre préoccupation, l'éducation des filles qui est incontestablement un facteur de progrès dans une communauté donnée. C'est dire que le Lycée n'est pas réservé aux seuls garçons. Il doit accueillir autant de filles que de garçons. Lorsque j'étais Président du Conseil Général de Toumodi, en visite à Gbofia, j'ai été frappé par la propreté de ce village et j'ai voulu m'assurer de la manière dont les animaux y étaient élevés.

On m'a alors expliqué que l'élevage se faisait en dehors du village, dans la périphérie.

Je suis allé ensuite visiter l'école primaire et j'ai pu constater que sur les 200 élèves, 100 étaient des garçons et 100 des filles. Il est évident que cette pépinière de cadres



Expression de joie d'un notable

contribuera à transformer radicalement le village dans quelques années.

Voilà un modèle de développement que j'exhorte les parents d'Abli, Agbahansou, Akouè Kouadiokro, Lomo Nord et les autres villages à suivre. Comme fils de la région, mon vœu le plus cher est de voir sortir du Lycée d'Abli, de nombreux cadres qui serviront la Côte d'Ivoire, leur région, leur village et l'Afrique... ».



L'une des générations attendues au Lycée d'Excellence d'Abli

De notre responsabilité, à tous!!!

Tous les intervenants ont été unanimes sur la question, Toumodi étant devenu la référence de la perturbation des cours dans les établissements secondaires. L'année dernière, c'est à une semaine des congés de Noël que les élèves ont débrayé pour demander leur libération. Cette année, c'est à deux semaines des congés de Noël qu'ils ont commencé à perturber l'école. Qu'en sera-t-il l'année prochaine ? Les orateurs ont donc saisi l'occasion de

cette double cérémonie pour en appeler à l'attention des parents d'élèves. « Il faut que nous parlions à nos enfants. Il faut qu'ils comprennent que l'école, c'est pour eux et non pour les parents », a souligné l'un des intervenants.

C'est toute l'importance de ce don du Conseil de l'Entente qui permet de garder les enfants auprès de leurs parents, aux fins de les surveiller et d'aider l'école à leur donner l'éducation appropriée.





M. Kpan Droh Joseph, préfet de région du Bélié et préfet du département de Toumodi : « La construction du Lycée d'Abli va réduire considérablement le taux d'abandon et d'échec scolaire. Cette initiative permet, enfin, d'éviter l'éloignement des enfants, ainsi que les problèmes de dépaysement, de logements, de tuteurs et surtout de grossesses précoces ».



De très nombreux cadres présents à cette cérémonie



M. Diako Abdoulaye, directeur régional de l'Education nationale de Yamoussoukro : « Nous sommes heureux et fier de prendre part à cette double cérémonie. La construction de ce nouveau lycée apportera aux structures d'accueil de la région un maillon supplémentaire portant à cinq le nombre de lycées et collèges dans le département de Toumodi et à vingt-six le nombre d'établissements secondaires publics de la direction régionale de Yamoussoukro. Dans cette zone et au titre de l'année scolaire en cours, la population scolaire du secondaire est de 76.726 élèves. M. le Secrétaire Exécutif du Conseil de l'Entente, votre geste de haute portée sociale indique fort bien que vous avez compris l'appel de la communauté éducative, face au déficit d'infrastructures, malgré les efforts énormes consentis par le gouvernement et le Conseil régional. C'est pourquoi nous apprécions à sa juste valeur cette cérémonie de pose de première pierre. En contribuant à remédier à l'insuffisance des infrastructures, vous apportez un appui à la mise en œuvre de la politique de scolarisation obligatoire initiée par le président de la République, S.E.M Alassane Ouattara ».



Une délégation du Siègè

Les Engagements du Conseil régional

Le Conseil régional de Toumodi s'est engagé à l'extension de ce lycée par la construction de trois classes chaque année, soit un total de neuf classes au cours des trois prochaines années.

Pour cette année 2018, la construction d'une salle spécialisée entièrement équipée par le Conseil régional pour un coût total de soixante dix-sept millions de F Cfa est en cours.



A p pui à la production et à la commercialisation des maraîchers au Bénin



Don du Conseil de l'Entente à la commune de Sèmè-Podji

Le projet Sèmè-Podji conjugue production en amont et écoulement en aval des maraîchers sur un marché intégré, organisé et animé par des vendeuses qui en font leur activité principale.

Sur les étals sont proposés de la tomate, de la laitue, du piment, des concombres, du chou, des gombos, et autres légumes. 10.000 personnes sont concernées par ce projet qui, s'il se développe et s'étend sera d'une envergure notable.

L'engouement ici est donc absolu et on attend surtout la mise en œuvre d'autres initiatives du Conseil de l'Entente relatives à la transformation des maraîchers pour relever le défi de la conservation.

Pour tout dire, cette énorme coopérative qu'est Sèmè-Podji contribue directement et indirectement à l'amélioration des conditions de vie d'une grande partie des populations de la capitale béninoise.



Leurs Excellences Patrice KOUAME et Gaston DOSSOUHOUI (ministre Béninois de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche)

L'Allocution de **SEM Patrice Kouamé**, Secrétaire Exécutif du Conseil de l'Entente, lors de la Cérémonie officielle de remise d'ouvrages dans le village d'Agbalilamé, Commune de Sèmè-Podji

Je voudrais exprimer toute notre gratitude à Son Excellence Monsieur Patrice Talon, Président de la République du Bénin, au Gouvernement et au Peuple Béninois pour l'accueil ainsi que les dispositions prises pour faciliter notre séjour au Bénin.

Monsieur le Ministre, merci de rehausser de votre présence cette cérémonie de remise d'ouvrages aux Autorités Béninoises.

La mission du Conseil de l'Entente, nous le savons, est de contribuer au maintien d'un climat de paix dans son Espace de manière à créer un environnement propice au développement des pays membres. A cet égard, l'un des illustres fondateurs de cette Organisation, le Président Félix Houphouët-Boigny, disait que «*La paix*

n'est pas un vain mot, c'est un comportement».

Il faut entendre par là que la paix se nourrit d'actions concrètes telles que la mise en œuvre d'une stratégie de lutte contre la pauvreté et l'exclusion permettant aux populations des zones rurales et périurbaines de s'investir dans des activités génératrices de revenus et créatrices d'emplois.

C'est ce à quoi répond la double opération qui nous réunit aujourd'hui : l'installation dans la Commune de Sèmè-Podji, d'un système efficace d'irrigation du périmètre de cultures maraîchères et la construction d'un marché dans le village d'Agbalilamé situé dans la périphérie de Cotonou, pour faciliter l'écoulement des produits. **L'objectif visé par cette amélioration des techniques de production et du système de commercialisation, est d'accroître les rendements, d'assurer des prix rémunérateurs aux producteurs et d'augmenter sensiblement les revenus de ceux-ci. Ce cercle vertueux devrait amener les exploitants à franchir le seuil de pauvreté fixé approximativement à un revenu annuel de 365 000 FCFA.** Selon les informations reçues des membres de la coopérative, cet objectif est largement atteint. J'encourage donc les exploitants à persévérer dans l'effort.

Les ouvrages ont coûté 50 millions de FCFA, entièrement financés par le Conseil de l'En-

tente à l'occasion du Tirage de la Tranche Commune Entente des Loteries Nationales au Bénin en 2017. Les travaux ont été suivis par l'Agence d'Etudes et d'Exécution des Travaux (AGEET) comme Maître d'Ouvrage Délégué, exécutés par l'entreprise Agah et Fils. Les délais ont été tenus ainsi que les coûts, la qualité et l'esthétique des bâtiments. Je tiens à féliciter M. Dimado Dieudonné, Directeur Général de l'AGEET et M. Agah, Directeur Général de Agah et Fils, pour leur professionnalisme. C'est donc avec un réel plaisir, M. le Ministre, qu'au nom du Conseil de l'Entente, je vous remets officiellement les deux ouvrages. Vive le Conseil de l'Entente ! Vive la coopération sous-régionale !



FICHE TECHNIQUE DU PROJET

- Les ouvrages ont été inaugurés, le 29 juin dernier, en présence de plusieurs personnalités dont le ministre de l'Agriculture, de l'élevage et de la Pêche, M. Gaston Dossouhoui.
- Le don comporte 12 kits d'irrigation complets.
- Le marché, en aval, offre 12 modules de hangars, 2 blocs administratifs et des blocs de latrine. Chaque module de hangars compte 3 places et a une forme rectangulaire de 6 m de longueur sur 3 m de largeur soit un total de 36 places.
- Le Directeur général de l'AGEET-Bénin, Dieudonné Dimado a rassuré tout le monde sur la qualité des ouvrages.

● Le maire de la commune de Sèmè-Podji, M. Charlemagne Honfo confirme que l'acte posé par le Conseil de l'Entente répond au Plan de développement de la commune et participe aussi aux objectifs de développement durable. *«Les 300.000 âmes de notre commune expriment leur bonheur à l'égard de ce joyau qui règle définitivement le problème de l'écoulement des produits à Cotonou, ville vitrine, et dans les zones lacustres environnantes de Ganvié et de Sô-Tchanhoué»*, a-t-il indiqué.

● Le ministre Gaston Dossouhoui a, quant à lui, recommandé aux habitants de Sèmè-Podji et environs de faire un bon usage des ouvrages : *«C'est votre chose. C'est vous qui savez où le marché peut s'animer et comment il va s'animer»*.



M. Dieudonné Dimado, DG de l'AGEET-Bénin

Entretien avec M. Jean-Baptiste OUEDRAOGO, Directeur du Département de la Coopération au Développement.



Quels sont les motifs qui ont prévalu à la réalisation d'un marché de distribution et d'un plateau d'irrigation comportant des kits de matériels mécaniques ici au Bénin?

- En réalité, je ne parlerai pas de motifs mais du contexte et du cadre dans lequel le Conseil de l'Entente a été amené à réaliser ce marché de vente de produits maraîchers et le dispositif d'irrigation, parce que les deux vont ensemble. En amont, il y a l'irrigation, donc la production, et, en aval, la commercialisation. Dans nos pays, soit on produit et le problème de com-

mercialisation se pose, soit on importe et on vend. Pour ce qui est de la réalisation du marché de vente de produits maraîchers et du dispositif d'irrigation dans la commune de Sèmè-Podji, ici au Bénin, il faut dire que c'est dans le cadre du tirage de la Tranche Commune Entente (TCE) de juillet 2017 que cette réalisation a été faite. En 2012, avec la relance du Conseil de l'Entente, le Secrétaire Exécutif s'est rendu au Bénin, à l'occasion du tirage de la Tranche Entente commune qui a eu lieu dans ce pays.

Ce déplacement visait à témoigner de la reconnaissance aux loteries qui, pendant la période de léthargie du Conseil de l'Entente, ont maintenu haut le flambeau de cette organisation en continuant à réaliser la Tranche Commune Entente (TCE) des pays membres avec notre logo. Il était donc nécessaire que le Secrétaire Exécutif exprime sa satisfaction et, en même temps, accompagne ces loteries dans leurs actions de développement.

Parce que, à chaque fois que la Tranche Commune Entente (TCE) se réalise dans un pays, ces loteries-là cotisent pour y réaliser une infrastructure socio-communautaire. En 2012 donc, lors de cette TCE, le Secr-

taire Exécutif a pris l'engagement de faire un investissement en accompagnement de ce que les loteries font dans le pays qui accueille la TCE, ce qui accompagne les Etats dans leur effort de développement.

C'est ainsi que, dès 2013 déjà, après le Bénin, quand le Burkina a abrité le tirage de la TCE, nous avons réalisé un Collège d'enseignement général (CEG) à Dori, en cofinancement avec l'Etat burkinabé.

Un CEG, parce que dans nos pays, à la fin du cycle primaire, il y a une espèce d'entonnoir au niveau du Cm2. Il y a une grande demande, avec très peu d'offre au niveau des établissements d'enseignement secondaire.

En 2014, c'était au tour du Togo d'abriter la TCE. C'est à cette occasion que nous avons construit l'Ecole primaire de Nydové, avec un château d'eau à motricité solaire.

Puis en 2015 au Niger, nous avons réalisé un Centre de santé intégré, c'est-à-dire une structure sanitaire plus grande, avec dispensaire, maternité, etc.

En 2016, la TCE a eu lieu en Côte d'Ivoire où nous sommes en train de réaliser le Lycée d'Abli, dans la commune de Toumodi. Compte tenu des longues procédures pour

obtenir les différentes autorisations, cela prend du temps, raison pour laquelle ce projet est encore en cours de réalisation.

Combien de personnes, en termes de population, ces projets vont-ils toucher?

- Ce que je peux dire, c'est que ces projets rentrent dans l'orientation donnée par les chefs d'Etat, lors du sommet tenu en dé-

cembre 2013 au Niger, demandait au Conseil de l'Entente de réaliser des projets contribuant à l'amélioration des conditions de vie des populations, notamment rurales. Nos projets entrent dans cette vision-là. Un marché, c'est une infrastructure qui permet aux femmes de vendre leurs produits, de mener des activités génératrices de revenus. Cela entre également dans le cadre de

la lutte contre la pauvreté, pour permettre aux populations de faire face à leurs besoins fondamentaux, à leurs besoins de base.

Une école et un centre de santé aussi sont à la disposition d'un nombre incalculable d'utilisateurs.

Vous pouvez donc imaginer l'impact de ces projets sur les populations bénéficiaires.

Propos des bénéficiaires du projet Sèmé-Podji



● La Fédération Nationale des Organisations des Maraîchers du Bénin conduite par son Secrétaire Général Mathieu SAHUI, agronome de son état, acteur important dont le rôle de mobilisation, d'organisation, de perfectionnement et d'encadrement confère à cette initiative toute sa notoriété.

«Je suis également le président de l'Union communale des Coopératives des maraîchers de Sèmé-Podji. Nous sommes ici aujourd'hui dans le cadre de l'appui que nous avons reçu

du Conseil de l'Entente. Je vais donc profiter de votre micro pour exprimer d'abord mes remerciements à cette institution qui, non seulement a choisi mon pays, le Bénin, pour cet appui, mais aussi la Coopérative des jeunes maraîchers de Sèmé-Podji (COJEMAS). Cette coopérative est vaste de 142 hectares et regroupe 320 producteurs.

L'appui a consisté à mettre en place un marché de produits maraîchers, ce qui faisait défaut. Auparavant, nous étions obligés de vendre nos produits bord-champ. Cela donnait lieu à beaucoup de spéculations. Notre attente a été comblée par le Conseil de l'Entente qui a mis à notre disposition un joyau, un très joli marché qui, dorénavant, accueille ce que nous produisons ici. En dehors de ce marché, le Conseil de l'Entente nous a offert 12 kits d'irrigation de dernière génération. C'est un kit composé des puits de forage, de moto-pompe, de canalisations et des bandes. Cet appui a été affecté à douze producteurs

sélectionnés parmi les plus vulnérables. Et d'après les témoignages que vous avez pu recueillir auprès d'eux sur le terrain, cela a boosté la production, réduit le coût d'exploitation et amélioré la qualité de leur production. Donc, nous sommes très heureux d'avoir reçu cet appui et nous disons encore merci au Conseil de l'Entente. Je vais également profiter de votre micro pour souhaiter que, puisque nous sommes dans le concert des nations, il serait bien qu'il puisse être organisé au sein du Conseil de l'Entente une visite d'échanges entre les différents producteurs maraîchers des pays de cette organisation. Cela va appuyer les producteurs et leur permettre d'aller voir une autre manière de pratiquer la même activité ailleurs.

Dans cette démarche de donner et de recevoir, je crois que les producteurs auront beaucoup à gagner».



Luc Aforoté :

- Je suis ici depuis 2007. Avant, nous utilisions les raccords pour l'arrosage. Ensuite, les tourniquets sont arrivés.

Nous les avons utilisés aussi pour voir comment ils peuvent nous aider dans notre travail. Après les tourniquets, il y a eu aussi les bandes que plusieurs producteurs ont expérimentées.

Mais grâce au Conseil de l'Entente, j'ai pu faire partie des bénéficiaires de l'appui de

cette institution. Depuis que j'ai commencé à utiliser le système du Conseil de l'Entente, je vois que ce n'est pas mal par rapport à ce que nous utilisions avant.

Aujourd'hui, j'emploie moins de personnes qu'avant et le rendement actuel est plus intéressant qu'avant.

Si on peut nous aider ainsi progressivement, ce serait une très bonne chose. Aujourd'hui, j'arrive à économiser plus que par le passé.



Jacques Ballo :

Je suis producteur maraîcher de naissance, parce que j'ai hérité cela de mon père.

Avant d'aborder les résultats, je vais parler de l'appui du Conseil de l'Entente. C'est un appui spécial. Je l'appelle spécial parce que cela arrive à un moment où nous étions essoufflés. Au-delà de nos efforts, cet appui est venu renforcer notre capacité de travail, renforcer

notre système de travail et donner un peu plus de bonus à ce que nous sommes en train de faire. Le Conseil de l'Entente est venu nous installer des kits d'irrigation sur des superficies, un huitième d'hectare. Et depuis qu'on nous a installé cela, moi particulièrement, je l'ai immortalisé. C'est-à-dire que je l'ai localisé de sorte que cela me permet de résoudre une situation spéciale. Je dis une situation spéciale, parce que j'ai mis, comme vous le voyez, des plantes aromatiques sur le site en question et ces citronnelles peuvent durer deux ans, trois ans, de sorte que chaque fin de mois, j'ai un revenu fixe qui me permet de régler la location que je gère et qui est déjà au-delà de 60.000 F Cfa. Donc, chaque fin de mois, l'appui du Conseil de l'Entente me permet d'abord de payer cette location. Mais je dois vous dire que la première retombée de cet appui a été de booster le rendement de mon activité. Parce qu'aupara-

avant, pour faire un huitième d'hectare, il me fallait deux ouvriers qui travaillaient à l'arrosage. Et l'arrosage de ce huitième d'hectare prenait une heure et trente minutes au minimum. Mais grâce à l'appui du Conseil de l'Entente, l'arrosage de la même parcelle peut se faire en trente minutes et par une seule personne. Cela réduit d'abord le coût de production. Et c'est la marge qui est sur cette réduction du coût de production que j'ai affecté directement à la location. Cela réduit donc la main d'œuvre en termes de personnel, mais aussi la consommation du carburant et beaucoup d'autres choses qui entrent en ligne de compte dans la production. Parce que quand vous mettez cette installation en place, les intrants à apporter ne sont plus les mêmes qu'avec ce qu'on faisait avant où le système d'arrosage ne fonctionnait pas correctement.



Sonon André :

Je suis dans le domaine depuis à peu près trente-trois ans. Avant, c'était pénible parce qu'on arrosait avec les arrosoirs. On ne pouvait pas faire grand-chose avec cela et on y mettait beaucoup de temps. On a pensé trouver une solution avec les raccords mais, là encore, c'était toujours pénible. Et je vous assure que pour faire ce travail-là de manière à gagner, il faut des bandes comme celles-là. C'est coûteux

et on n'avait pas suffisamment de moyens pour y arriver. Mais depuis que nous avons reçu les kits d'irrigation, je vous assure que ça nous réduit le temps de travail.

C'est une solution qui réduit aussi la main d'œuvre, parce qu'avec deux personnes, on peut faire le travail qui était fait avant par cinq personnes. Cela fait que le coût de production aussi est réduit.

Donc, on ne peut que remercier le Conseil de l'Entente pour tout ce qu'il a fait pour nous.

Avez-vous plus de bénéfices aujourd'hui, avec la baisse du coût de production ?

Mais c'est tout à fait normal. Moi, avant, j'avais cinq ouvriers. Mais depuis que j'ai eu l'installation, je travaille avec deux ouvriers.

Donc, le salaire des trois autres ouvriers qui ne sont plus là est un gain pour moi. Cela fait 90.000 F Cfa par mois que je ne paie plus et c'est très important.



CÉRÉMONIE DE CLÔTURE DE L'AUDIT DE RENOUVELLEMENT DU CERTIFICAT ISO 9001 A LA VERSION 2015



CERTIFIÉE ISO 9001 VERSION 2015

POUR SES ACTIVITÉS DE :

- **MANUTENTION PORTUAIRE ;**
- **TRANSIT ;**
- **CONSIGNATION.**

01 BP COTONOU
TEL : +229 21 31 40 06 - 21 31 41 45
FAX : +229 21 31 53 71
E-mail : sobemap@internet.bj
dircomark@sobemap.com
Site web : www.sobemap.com

LA SOBEMAP, LA FORCE D'UN PARTENAIRE !



Partenaire des entreprises, Soutien des banques

NOS PRODUITS ET SERVICES

- . Garantie financement des marchés
- . Bon de commande
- . Garantie Crédits d'investissement
- . Garantie Crédits d'exploitation
- . Garantie Crédits particulier
- . Cautions Professionnelles
- . Cautions commerciales
- . Cautions de marché
- . Gestion des fonds dédiés
- . Plan d'Affaires

Siège social : 1227, Avenue du Gouverneur Van Vollen Hoven (Av 5.146) Quartier Zongo
02 BP 2502 Cotonou / TEL : 00 229 21 31 02 96 / Fax : 00 229 21 31 02 57
E-mail : directiongenerale@afgcsa.com / site internet : www.afgcsa.com

Réalisation d'Infrastructures de base en Côte d'Ivoire

M. Comla KADJE, Directeur du Département des Infrastructures et des Grands Projets met en évidence l'impact des projets socio-économiques réalisés dans les pays membres

«De 2015 à maintenant, nous avons pu réaliser plus de quinze forages par pays, ce qui fait environ soixante-quinze forages, sur financement propre du Conseil de l'Entente. Nous avons ainsi montré la capacité de l'institution à renouer avec l'appui qu'il apporte aux Etats membres dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable en milieu rural.»

Monsieur le ministre, votre département a initié des projets dans les zones de Méagui et d'Aboisso, en Côte d'Ivoire. Quels sont les impacts de ces projets sur les populations concernées ?

- Vous savez, depuis la redynamisation du Conseil de l'Entente en 2012, nous nous sommes d'abord attelés à montrer les capacités de l'institution à réaliser un certain nombre d'ouvrages pour aider les populations à la base. Ainsi, nous avons élaboré un programme pour les cinq pays membres du Conseil de l'Entente que nous avons appelé programme pilote d'Hydraulique villageoise. De 2015 à maintenant, nous avons pu réaliser plus de quinze forages par pays, ce qui fait environ soixante-quinze forages, sur financement propre du Conseil de l'Entente. Nous avons ainsi montré la capacité de l'institution à renouer avec l'appui qu'il apporte aux Etats membres dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable en milieu rural. C'est dans ce cadre-là que nous avons réalisé des forages dans la zone de Méagui, d'Aboisso, de Soubré et de Tiapoum, en Côte d'Ivoire. Ces populations sont choisies parmi les plus nécessiteuses en besoin d'alimentation en eau potable, par le Ministère en charge de l'eau.

A partir de ce critère-là, quand nous réalisons ces forages, ils sont très appréciés des populations qui ne savent pas, en fait, qu'elles habitent sur des sols où on peut trouver de l'eau à une certaine profondeur. Comme l'eau aide d'abord à fixer les populations sur place, cela aide beaucoup la femme dans ses travaux ménagers, mais aussi les élèves à se laver, à boire de l'eau propre avant d'aller à l'école. C'est donc un apport qui est très apprécié.

Ces forages peuvent-ils aider les populations à faire de l'irrigation pour permettre des cultures maraîchères ?

- A priori, dans le programme pilote, nous nous sommes d'abord donné comme objectif d'arriver à donner de l'eau à boire aux populations. Mais il arrive que dans certaines zones, nous ayons des débits importants d'eau. Et quand c'est le cas, cela veut dire qu'on peut faire une mini AEP, c'est-à-dire une Adduction d'Eau Potable pour tirer l'eau dans différents quartiers de la localité, ce qui fait qu'on peut en disposer pour d'autres usages, comme les maraîchers et autres. Tout dépend du débit de l'eau que nous trouvons dans le sol.

Existe-t-il un tel cas d'espèce en Côte d'Ivoire ?

- Oui, il y a une situation comme ce que je viens d'expliquer en Côte d'Ivoire, où nous avons trouvé de l'eau avec un débit très fort. Et l'Etat est venu participer au projet pour que nous puissions faire une adduction d'eau dans la localité.

L'impact est donc certain ?

- Oui. Quand nous allons visiter les ouvrages pour voir dans quel état ils se trouvent, il faut voir l'engouement des populations. Parce que, dans la politique de l'eau dans les Etats membres, nous avons déjà mis en place des Comités eau dans les localités. Ce sont ces Comités eau qui gèrent le point d'eau nouvellement créé pour qu'il soit toujours en état de fonctionnement. Ce sont eux qui peuvent alerter le responsable de l'hydraulique de la ville la plus proche quand il y a des problèmes. Donc ils sont bien organisés. Ils ont des mécaniciens, des petits dépanneurs avec eux, et ils ont des artisans eau par petites zones de région. Cela fait que ces Comités eau nous rendent compte du bienfait que leur apporte l'eau. Et quand nous allons pour les cérémonies de remise, on voit l'engouement, la joie des populations.

Ce qu'elles demandent généralement, c'est



la possibilité d'avoir un deuxième, voire un troisième forage pour les aider davantage.

C'est donc, monsieur le ministre, un travail profond que vous faites. Vous intervenez en amont et en aval et non déposer juste des forages et vous en allez ?

- Oui, il faut organiser les populations autour du point d'eau pour voir qui joue quel rôle. Est-ce que le comité mis en place par l'administration fonctionne ? S'il ne fonctionne pas, qui a manqué à ses obligations ? Est-ce qu'ils ont leur caisse pour pouvoir faire les mini-dépannages ? Est-ce que les cotisations suivent comme il se doit ? Quel est le mode de cotisation adopté ? Est-ce une cotisation par famille ? Est-ce un paiement minimum au moment du puisage de l'eau qui permet de constituer la caisse ? Ainsi pendant les travaux, nous voyons le type d'organisation mis en place et nous le renforçons par la formation, pour le rendre plus opérationnel. Il faut donc les aider à s'organiser, les sensibiliser pour la pérennité du point d'eau. Cela permet de réduire le taux d'échec et de panne dans les régions. Quand il y a des problèmes parfois entre deux localités, il faut voir où est le problème, en vue de les amener à travailler ensemble pour la gestion du point d'eau. Il arrive parfois qu'on rencontre dans certains villages des familles qui se disputent. Mais pour le besoin de la gestion de l'eau, nous les emmenons à s'entendre et à travailler ensemble.

Selon ces explications, les réalisations du Conseil de l'Entente ont des labels.

- Oui. Généralement, nous réalisons nos forages en les matérialisant avec les panneaux du Conseil de l'Entente. Quand nous revenons des années plus tard, il faudrait que nous puissions repérer les forages et savoir dans quel état ils se trouvent, de manière à suivre leur évolution dans le temps.

Quels sont les projections de votre département dans le cadre du plan stratégique 2018-2022 ?

- De 2012 à maintenant, nous avons mis en œuvre ce que nous avons appelé le programme pilote. Cela a permis de démontrer nos capacités, mais également de détecter nos partenaires techniques dans les Etats membres pour la réalisation de nos projets.

Et ce réseau de partenaires techniques existe. Nous l'avons testé pendant le programme pilote et il fonctionne bien dans tous les Etats membres. Maintenant, la nouvelle politique, c'est d'arriver à réaliser des programmes d'envergure d'environ cent à deux cents forages par an et par pays. Ce qui suppose que nous élaborions un certain nombre de requêtes, voir les partenaires au développement pour leur apport, la recherche de financement et demander aussi le soutien des Etats, leur faire comprendre que ce que nous faisons vient en appui et en complément des efforts des Gouvernements. Et nous réalisons toujours nos forages sur la base des listes des localités que les Etats nous donnent. Donc, ils savent déjà quel type de financement l'Etat peut obtenir, et auquel nous venons en appui. Parce que nos besoins, dans le domaine de l'eau, sont tellement immenses qu'on ne fait jamais assez pour les populations. Malgré les 58 ans d'indépendance, les besoins subsistent. Avec le programme pilote, on a testé les capacités de nos partenaires techniques à exécuter des projets et leurs performances; il n'y a pas eu de défection. Le timing a été respecté. C'était beau. Et cela nous sert d'éléments qu'on



peut maintenant présenter aux partenaires financiers, pour qu'ils nous appuient sur la base de cette expérience afin que nous puissions faire des projets beaucoup plus importants, en fonction de ce que nous serons capables de mobiliser. Nous sommes conscients aujourd'hui de la rareté des ressources financières, même au niveau des partenaires financiers, à cause de l'environnement mondial, mais nous avons décidé de faire des efforts vers la mobilisation des ressources pour augmenter le nombre de forages par pays.

Sans attendre forcément l'Etat ?

- Non, sans attendre forcément l'Etat. Ce que nous sommes en train de faire, c'est appuyer ce que font les Etats, compléter ce qu'ils font, puisque les besoins sont immenses.

Mais les Etats dans lesquels le Conseil de l'Entente réalise ses projets lui facilitent-ils la tâche ? Sinon, quel appel faut-il lancer aux dirigeants de ces pays ?

- En général, les Etats facilitent la mise en œuvre des projets parce que ce sont eux-mêmes qui nous donnent la liste des localités qui sont le plus dans le besoin. Mais pour la réalisation rapide dans le temps afin d'absorber les moyens mis à disposition, nous travaillons avec des agences d'exécution qui ont déjà une certaine expérience dans la mise en œuvre des projets

et programmes plus importants. Ils en ont fait pour la CEDEAO, ils en ont fait pour l'UEMOA et ils sont rodés. Ils ont une certaine rapidité et une expérience. Cela permet de ne pas perdre le temps et d'être efficace. Donc nous avons pu exécuter dans le temps tous les programmes que nous avons mis en œuvre à ce jour.

Pour terminer, quelles sont vos espérances, vos espoirs ? Qu'est-ce que vous voulez communiquer aux lecteurs de ce bulletin à propos des activités du Conseil de l'Entente ?

- Ce que nous pouvons dire aujourd'hui, c'est que comme le Conseil de l'Entente a connu une période de léthargie, les gens se demandent dans certaines localités s'il existe encore. Nous voulons vraiment, à travers tout ce que nous faisons, montrer que le Conseil de l'Entente, non seulement a repris le secteur traditionnel dans lequel il a marqué les Etats par le passé, puisque par le passé on a réalisé plus de mille forages par pays, mais que cela va se poursuivre en s'amplifiant. Aujourd'hui, nous avons des accords avec la CEDEAO et l'UEMOA, pour montrer que nous sommes en train de travailler de manière coordonnée et cohérente avec ces deux (02) organisations sœurs.

L'ONEP CONFIRME... /Par IDO Adama - Directeur de l'Hydraulique Rurale et Périurbaine

Le Conseil de l'Entente et l'ONEP se sont résolument engagés à des projets porteurs. Quels sont les motivations, les ambitions et les objectifs de ce tandem ?

- Dans le cadre de la coopération du Conseil de l'Entente avec les Etats membres, le Conseil de l'Entente a jugé utile d'être très proche des populations, de marquer sa présence auprès des populations.

Et l'une des meilleures manières de marquer cette présence, c'est de participer au financement des infrastructures sociales de base. Dans ce cadre, et comme

vous le savez, l'eau est un domaine assez vital, le Conseil de l'Entente a jugé utile



de réaliser des projets, certes modestes, mais pleins d'engagement et de proximité. C'est dans ce cadre-là qu'après sa redynamisation, le Conseil a décidé de se rapprocher du ministère des Infrastructures économiques, à travers le ministère de l'Intégration africaine, pour pouvoir réaliser des projets là où il y avait des projets d'infrastructures. L'un des projets à impact très porteur est de réaliser des projets dans des zones où le

taux d'équipement est faible et où les populations et les centres de peuplement ne sont pas forcément atteints par les programmes, les critères de dimensionne-

ment, notamment les petits campements, les centres de peuplement d'au moins 180 habitants. Parce que le critère d'équipement en Côte d'Ivoire, c'est qu'à partir de 100 habitants, il faut avoir un forage. Mais parfois, il y a des campements de 50, 80 habitants. C'est dans ce cadre-là que, quand nous avons présenté le concept, le Conseil de l'Entente a accepté de financer ce programme. Et depuis trois ans, nous sommes à notre troisième programme où des forages ont été réalisés. D'abord à Soubré, la nouvelle boucle du Cacao où résident toutes les populations de la sous-région, notamment celles venues des pays du Conseil de l'Entente, ensuite dans la zone du Sud Comoé, qui est une zone frontalière avec une forte communauté sous-régionale (60%). Le troisième programme est réalisé à Dabakala, pour toucher toutes les populations de cette zone.

L'objectif premier de ces projets, c'est de se rapprocher des populations, marquer la présence du Conseil de l'Entente auprès de ces populations, pour traduire la réalité du dynamisme de cette institution qui, si mes souvenirs sont bons, est la première organisation sous-régionale en Afrique de l'Ouest.

Quelle appréciation des populations de toutes ces réalisations ?

- Il y a un soupir de soulagement. Il y a par exemple des populations qui, de par leur situation géographique, étaient exclues des programmes classiques, les programmes avec les grands bailleurs, avec des critères assez élevés, et qui ne pouvaient pas les toucher, leur envoyer ne serait-ce qu'un point d'eau qui leur permette de subvenir

à leurs besoins quotidiens. Or le partenariat qui a prévalu avec le Conseil de l'Entente et le ministère des Infrastructures économiques, à travers l'ONEP, résout ce problème en les rendant éligibles à de tels projets. Maintenant, ce qu'on voudrait à l'avenir, c'est qu'on consolide ce tandem pour apporter une innovation. Parce que l'objectif, c'est de réduire la pénibilité de l'accès à l'eau potable. Avec les pompes à motricité humaine qui demandent de la force physique pour fonctionner, nous lorgnons vers les sources d'énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire puisque, de plus en plus, nous faisons la promotion des pompes solaires. Ceci permettra aux populations d'avoir cette eau avec un robinet, à partir d'un château d'eau.

Mais je crois qu'en la matière il y a eu un prolongement, un «developping» dans une structure.

- Oui, c'était en partenariat avec le Conseil Café-cacao qui a été séduit par le concept du Conseil de l'Entente. Puisque c'est dans les campements parfois de 50 ou 80 personnes qu'on trouve les producteurs qui ont des vergers de café et de cacao, le Conseil Café-cacao a accepté, avec la bienveillance du Conseil de l'Entente, que sur le forage réalisé, la pompe à motricité humaine soit remplacée par une pompe solaire. Vous aurez aussi l'occasion de voir, notamment dans le Sud-Comoé, quelques pompes solaires installées dans le cadre de notre partenariat avec le Conseil de l'Entente.

Norbert-Carrefour Soubré



Ces jolis bébés attendent beaucoup du Conseil de l'Entente



Le Chef Allou :

Etes-vous satisfait, au nom des populations, de cette pompe à eau ?

Oui, je suis très content. Parce que présentement, il y a de l'eau potable. Ce qui n'était pas le cas avant l'installation de cette pompe à eau. Puisque l'eau qui provient du sous-sol est plus saine.

Vous l'utilisez pour boire et pour d'autres travaux d'arrosage de maraîcher par exemple ?

- On l'utilise pour boire, se laver, mais aussi faire la lessive et construire nos maisons.

Y a-t-il un problème d'eau dans votre localité ?

- Lorsqu'on creuse des puits, on obtient de l'eau. Mais à partir du mois de décembre jusqu'en février, l'eau disparaît.

Qu'est-ce qui peut être raccordé à ce puits pour lui apporter une plus-value ?

- C'est un château d'eau que nous souhaitons avoir, en plus de cette pompe. Cela va faciliter la tâche aux femmes et à toute la communauté.

Pourquoi ?

Dame Ahou, porte-parole des femmes :

- Nous voulons un château, parce qu'avec le nombre de femmes qui se retrouvent au puits tous les matins, nous y mettons beaucoup de temps pour venir faire ménage à la maison, avant d'aller au champ. C'est très fatigant pour nous. C'est le château d'eau

que nous préférons. Avec la possibilité, bien sûr, de faire des raccordements.

Monsieur le représentant de l'ONEP, quel est votre avis sur ce point ?

- Les populations ont effectivement besoin d'un château d'eau pour réduire les difficultés liées à l'eau potable. Si chaque ménage pouvait avoir, ne serait-ce qu'un robinet à la maison, cela faciliterait la vie quotidienne des populations.

Est-ce que cela est techniquement possible ?

- Techniquement, c'est possible. Il suffit de voir les caractéristiques du forage d'abord. Ensuite, faire venir une équipe compétente pour mener une étude de faisabilité du projet.

Y avait-il des maladies inhérentes à l'eau ici ?

Chef Allou : Avec l'avènement de la pompe, il n'y a plus de maladie inhérente à l'eau. Les populations souhaitent avoir un dispensaire dans le village, ainsi qu'un réseau de télécommunication.

Et nous sommes convaincus que le Conseil de l'Entente peut appuyer notre demande au plus haut niveau, dans ce sens.

Au terme de l'entretien, que souhaitez-vous dire de plus ?

La porte-parole des femmes : Nous avons une école ici, un groupe scolaire de six (6) classes.

Les parents n'ont plus les moyens pour construire les bâtiments pour faire l'extension. Nous avons des problèmes.

A la DREN, notre école est considérée comme un groupe scolaire.

Les enseignants font la double vacation, alors que certains enfants viennent de très loin. Environ 7 kilomètres pour certains. Donc, la double vacation ne convient pas à ses élèves qui viennent de très loin. Cette situation oblige les enseignants à mettre deux classes dans la même salle pour les enseigner en même temps.

Cela ne nous arrange pas. Nous souhaitons l'intervention de notre Conseil de l'Entente. Et nous, les femmes, nous avons une association qui a besoin d'un appui technique et financier.

Chef Allou : Nous souhaitons la construction de six (6) classes, pour la seconde session de l'école, et une maternité. Parce qu'il y a de nombreuses femmes dans des campements ici.

Quand elles sont en travail, les faire sortir avec les moyens de bord jusqu'à ce qu'on trouve un véhicule, cela prend assez de temps.

Raison pour laquelle nous demandons à ce qu'on nous aide avoir une maternité plus proche pour les femmes.



Le chef Traoré Seydou

Les réalisations du Conseil de l'Entente et de l'ONEP sont-elles utiles aux populations ?

- L'ouvrage nous permet d'avoir de l'eau au quotidien. Pour nos besoins domestiques mais aussi pour l'entretien de nos plantations. La modernisation de l'agriculture, nous utilisons également cette eau pour les cultures. Côté santé, on a constaté un ralentissement au niveau des déplacements vers l'hôpital.

C'est dire que l'eau n'était pas potable avant la réalisation de cet ouvrage ?

- Non, l'eau n'était pas potable avant. A cette époque-là, nous utilisions l'eau du marigot situé à 5 kilomètres et les eaux de



pluie que nous arrivions à capter. Nous n'avions pas le matériel adapté pour déparasiter l'eau. Donc, nous la consommions comme telle, avec les moyens de bord.

Je constate que vous avez des panneaux solaires...

- Oui, ce panneau solaire que vous voyez sert à la motricité de la pompe qui nous donne de l'eau. C'est uniquement cela son rôle... Nous disposons en outre d'une réserve d'eau, parce que le château est petit. Et pendant la saison sèche, en moins d'une journée, nous vidons le château. Nous utilisons donc cette réserve pour faire la lessive, la vaisselle, etc.

Combien êtes-vous ici à peu près ?

- Nous sommes plus de 500 personnes, dans ce village.

Mais l'électricité que vous avez ici, ne pouvez-vous pas l'utiliser à d'autres fins ? Comme par exemple pour regarder la télévision, ou autre chose ?

- Bon, on ne nous pas parlé de cela. S'il y a de l'électricité pour nous aider, se serait l'idéal parce que nous sommes dans



l'obscurité totale. Comme vous l'avez constaté. Le seul lampadaire (solaire) que nous avons ici, si vous étiez venu la nuit, vous auriez constaté que c'est l'unique point de ralliement des jeunes gens qui y viennent réviser leurs cours.

Une Maman : Notre objectif principal, c'était d'avoir de l'eau. Donc, du fait d'avoir cette eau, nous pensons que l'essentiel est fait. Mais si en plus de cela, il y a des lampadaires en plus pour étendre l'éclairage à tout le village, nous sommes preneurs.

M. Tan Gué Jaudel, Animateur projet :

Quelle est la structure de ce projet, en réalité ?

- En réalité, ce projet a commencé avec l'ONG ODAFEM avec les activités d'assainissement. Pour le volet eau, ils avaient besoin d'un forage. C'est le Conseil de l'Entente qui a pu régler le problème du forage avec l'ONEP. Dans notre programme normalement, quand on installe un point d'eau quelque part, on installe ce qu'on appelle le CGPE (Comité de gestion de point d'eau) qui est composé uniquement de femmes, et un homme qu'on prend comme le réparateur villageois. Ici, ça n'a pas été le cas. Quand la pompe est confiée aux hommes, ce n'est pas bien géré. C'est le constat général. Donc, le CGPE n'a pas été installé. Jusque-là, je ne sais pas comment la pompe est gérée, ni comment elle fonctionne, encore moins comment les gens l'entretiennent. Alors que les femmes ont beaucoup de préoccupations. Tel que vous l'avez souligné, si les femmes étaient au-devant des choses ici, elles auraient certainement revendiqué plus de lampadaires pour l'électricité... Il faut donc d'abord confier la gestion de la pompe aux femmes. Beaucoup de problèmes seront résolus à partir de là... Quand on installe le CGPE, il y a des comportements à adopter à la pompe, comme des comportements à ne pas y adopter. Et quand on fait cette formation aux femmes, ça marche bien. Par exemple, faire la vaisselle à la pompe, comment on entre à la pompe, éviter les chaussures, on leur apprend toutes ces règles. Puis on leur ouvre un compte soit dans une banque ou avec la téléphonie mobile. Ensuite, on leur dit que l'eau ne s'utilise plus gratuitement. Donc, il y a des cotisations à faire, soit par mois ou par récipient pour ceux qui viennent puiser. Et ça, les femmes



respectent cela partout où nous sommes passés. C'est ce qui leur permet de disposer d'un fonds qui appartient au village. Et quand il y a un petit problème, elles sont capables de le régler sans faire recours à ceux qui ont fait venir le forage.

Donc, cela peut servir de base pour étendre le système ?

- Oui. Parlant de l'électricité, en temps normal, c'est une opportunité pour le village. Puisque souvent pour avoir l'électricité, on fait des demandes, des démarches qui, parfois, n'aboutissent pas. Donc ce système de gestion est une opportunité pour préfinancer et étendre l'électricité à tout le village. D'autant plus que le village n'est pas grand.

A quelles maladies liées à l'eau les populations étaient-elles exposées ?

- D'après les informations reçues au début du projet, il a été fait cas de diarrhées qui sévissaient dans la zone. Comme nos activités ont commencé par des activités d'assainissement, ce qu'on a appelé ATPC (Assainissement total piloté par la communauté), on amenait les ménages à se doter de latrines. Après ce projet, et comme les populations ont respecté les consignes, vous voyez cette pancarte qui est là, elle désigne un village déclaré FDAL. C'est-à-dire un village qui a mis fin à la défécation à l'air libre. Cela a fait reculer assez plusieurs maladies. Le volet eau du projet est venu améliorer un peu plus les choses. Et les gens, comme le disait tout à l'heure le chef, avec l'eau potable et la réalisation des latrines, le taux de maladie a diminué. C'est pourquoi il disait à l'instant que les départs vers l'hôpital ont diminué. Le FDAL signifie "fin à la défécation à l'air libre". Qui conduit à un **changement de comportement individuel sans sensibilisation des communautés**. C'était le but de l'ATPC. On ne le sensibilise pas, mais il y a des outils qu'on a déroulés avec eux qu'on appelle le « déclenchement ». Et quand la communauté est « déclenchée » elle-même voit les dan-

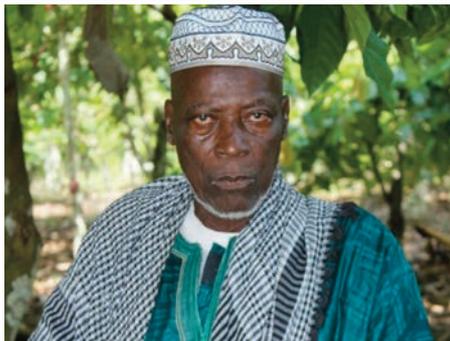
gers qu'elle court en déféquant à l'air libre. Et ceux qui ont compris cela se réalisent des latrines. Avec les conditions d'assainissement qu'il faut, la fermeture du trou de défécation où la mouche ne doit pas entrer, les techniques de lavage des mains, etc. Ceux qui ont respecté toutes ces règles ont même été célébrés à Etoubéti, (village voisin) déclaré « village FDAL » tout récemment. On leur a remis ces pancartes-là, avec d'autres kits d'assainissement (brouettes, pelles, et autres).

Le chef Traoré : - Nos épouses vont jusqu'aux maternités d'Eboué ou à Ehania distante

moyenne de 8 kilomètres d'ici pour accoucher, nos tous petits sont livrés à eux-mêmes quand nous vaquons à nos occupations. Nous souhaitons pour dire avoir une école maternelle, une école primaire, et une maternité pour permettre à nos mamans d'accoucher à côté de nous, et un centre de santé.



Tountoumi Maféré



Propos du chef Konaté Siaka : - Pour le moment, avec les installations il n'y a pas de problème. Le premier forage était manuel et cela fatiguait un peu les femmes. C'était un peu dur. Dieu merci, il y a eu de l'amélioration avec tout ce que vous voyez là-bas. Et aujourd'hui en tous cas, on est beaucoup heureux de ce qui a été fait.

Merci à l'ONEP qui suivait les travaux et on nous a dit ça été financé par le Conseil de l'Entente et aussi par le Conseil Café-Cacao. Nous manifestons notre joie.

Nous sommes vraiment heureux. Comme vous nous voyez, nous avons essayé de faire la clôture pour montrer l'importance que nous attachons à cet ouvrage et cela nous réjouit. Tous les parents, en tous cas quand ils arrivent ici, tout le monde est heureux. Ils sont contents. Chaque fois qu'on se retrouve, ils ne font que des bénédictions pour que cela puisse atteindre les autres localités aussi qui en ont besoin. Puisque tous les jours d'ailleurs, il y a des gens qui viennent nous demander « **comment vous avez fait pour en avoir, nous en avons besoin aussi** ».

Combien êtes-vous à peu près dans votre localité ?

- Nous comptons un peu plus de 1.400 habitants.

Le débit des pompes suffit-il à alimenter toute la population ?

- Pour nous, c'est largement suffisant. Mais il faut reconnaître que d'autres personnes sont beaucoup éloignées de nous. De leur côté, ils continuent encore d'utiliser les puits. Chez nous ici, ça va.

Depuis que ces installations ont été faites, vous sentez vraiment que vous buvez de l'eau potable ?

- Avec l'eau qu'on buvait avant, il y avait les maladies diarrhéiques. Mais avec les nouvelles installations, on n'a pas connu cela

depuis un bon moment. Au niveau des enfants également, les petites maladies se sont éloignées d'eux. L'eau est bien gardée. Chaque jour, nous venons prendre ce qu'on doit consommer. Or avant, on allait jusqu'à Akakro prendre de l'eau dans des citernes et on venait garder pendant des jours. La conservation était difficile. Aujourd'hui, nous puisons juste pour la consommation du jour. Ce qui veut dire que l'eau est toujours protégée.

Comment est structuré ce comité de gestion de l'eau ?

- Il y a un président. C'est lui qui convoque et dirige les réunions, interpelle telle ou telle personne. Ensuite, il y a une trésorière qui est chargée d'encaisser les fonds recueillis par les bornes fontaines qui vendent l'eau. Celles-ci lui font le point tous les soirs. Il y a également quelqu'un, un mécanicien, qui s'occupe de l'entretien.

L'argent généré par les ventes d'eau sert à qui exactement ?

- Pour le moment, cet argent est là. On nous a dit que, par exemple, si on a besoin d'infrastructures, on pourrait toucher le Conseil régional qui est habilité à nous aider à faire des écoles pour leur dire voilà ce que nous avons comme moyens financiers. Et que nous avons besoin de telle infrastructure, essayez de nous aider. Et que c'est argent, en principe, qui doit servir à faire cela.

Lorsque les installations ont été faites, il y a des comités qui ont été recommandés. Respectez-vous ces recommandations ?

- Nous respectons ces recommandations. Parce qu'il y a l'ONEP qui est venu faire un travail avec nous, qui a fait des formations et qui, à chaque fois, nous interpelle et qui demande comment se font les choses à notre niveau. En tous cas le suivi est fait tout le temps par l'ONEP.

Quel est le rôle des femmes dans cette affaire ?

- En général, les femmes font l'entretien. Chez nous, ce sont les femmes qui gardent l'argent aussi.

Mais la gestion des pompes est une affaire exclusi-



vement dévolue aux femmes, selon les textes qu'on vous a envoyés...

- Oui, selon les textes. Mais nous, ici... Ce n'est pas que nous n'avons pas confiance aux femmes. Mais le problème c'est qu'elles ne sont pas lettrées. Donc, il faut qu'elles travaillent avec des hommes qui sont lettrés. C'est pourquoi il y a des hommes dans le comité avec les femmes.

Une Maman : Nous avons beaucoup apprécié qu'on nous confie la gestion des pompes. Mais étant donné que nous ne savons ni lire ni écrire, et que nous avons très peu de temps avec nos occupations ménagères et les champs, nous avons préféré confier la gestion aux garçons qui sont nos enfants. Nous avons préféré que nos enfants gèrent à notre place.

Le Chef : la question de l'eau est généralement l'affaire des femmes. Au cours de la formation, l'accent a été mis sur le rôle de la femme. C'est pourquoi chez nous, la vente de l'eau et la caisse sont aux mains des femmes. C'est le président du comité et le mécanicien qui fait l'entretien qui sont des hommes. Ils sont deux, les autres sont des femmes. Pour ce qui est, d'être allé à l'école ou pas, je pense que tout est une question de confiance. Et nous avons plus confiance en nos mamans. C'est pourquoi nous leur avons confié la vente de l'eau et la caisse. Etant entendu ce qui vient d'être dit, on va changer de bureau.

Les cinq Etats membres du Conseil de l'Entente **entérinent et s'approprient**

le «Mecanisme Entente de Renseignement»

A Lomé, se tient ce 20 avril 2018, la 3^{ème} réunion ordinaire des ministres en charge de la Sécurité et des Frontières du Conseil de l'Entente. Consacrée à l'examen du projet "Mecanisme Entente de Renseignement", la session présidée par le Général de Brigade Damehame YARK Ministre Togolais de la Sécurité et de la Protection Civile, autour de qui est formée une équipe composée de tous les « grands gardiens de Paix » de notre Espace, décide d'un commun accord, et à la satisfaction générale, du resserrement effectif des liens de coopération entre les services de renseignement des cinq Etats membres. Posant ainsi le grand pas constitutif de ce "Mecanisme Entente de Renseignement" lancé par le Secrétariat Exécutif et qui traduit dans les faits, la vision des Chefs d'Etat de l'espace.



Le Ministre MOKO DEMONLE Issa, Directeur du Département de la Coopération Politique, Paix, Sécurité au Conseil de l'Entente revient dans cet entretien sur l'essentiel de cette appropriation.

Il vient de se tenir une rencontre à Lomé sur le Mécanisme Entente de Renseignement et un atelier technique sous-régional d'échange d'expériences et d'analyses sur la prévention de l'extrémisme violent dans les pays du Conseil de l'Entente à Abidjan.

De quoi s'est-il agi et que peut-on attendre de ces deux rencontres ?

- Mon département, qui a en charge la paix et la sécurité, a réalisé en 2014 une étude diagnostique dans le secteur qui nous a permis d'avoir un état des lieux. Pendant près de dix ans, le Conseil de l'Entente a traversé une période de léthargie. Donc, avant d'entreprendre quoi que ce soit, il fallait avoir un état des lieux et cette

étude de qualité a été adoptée par l'Organisation. Donc, ce que nous faisons maintenant, c'est la mise en œuvre de certaines recommandations-clés de cette étude.

En matière de paix et de sécurité, comme vous le savez, c'est un secteur qui requiert beaucoup de ressources, tant humaines, financières que matérielles. Donc nous avons opté, compte tenu de nos moyens limités, pour la prévention des crimes, des attentats terroristes et autres, parce que nous pensons que c'est une dimension importante de l'action de nos forces de défense et de sécurité. Evidemment, le principe que nous avons arrêté, c'est la subsidiarité et la complémentarité avec les actions de la CEDEAO, qui est l'organisation faitière et qui, dans ce domaine, a fait des interventions très appréciées dans la sous-région...

L'atelier d'Abidjan a, semble-t-il, consacré ces travaux-là ?

- Oui, nous l'avons organisé en partenariat avec l'Institut d'étude de sécurité basé à Dakar. C'est un institut qui a fait l'option de la prévention du terrorisme. Son avantage, c'est qu'ils ont des chercheurs de très haut niveau qui travaillent avec des universitaires avertis sur des questions de terrorisme et d'extrémisme violent. Grâce au Secrétaire exécutif adjoint qui travaillait déjà avec eux avant de venir au Conseil de l'Entente, on a pu monter ce projet qui a été financé par la coopération suisse, que nous remercions beaucoup, et qui nous a permis de réunir, comme vous avez pu le constater, une quarantaine de personnalités de très haut niveau qui ont fait des communications excellentes. Cela nous a permis d'être mieux outillés dans la maî-

trise de ces concepts et aussi de faire aux cinq Etats membres un certain nombre de propositions fortes que nous allons soumettre à nos instances. Et nous espérons bien que ces recommandations seront approuvées.

D'ailleurs, ce qui nous encourage, c'est le message du ministre ivoirien de l'Intérieur et de la sécurité qui a présidé la cérémonie et qui a engagé son pays à mettre en œuvre les recommandations. Donc, nous espérons que le même accueil sera réservé dans les quatre autres Etats. Nous avons invité à cet atelier les experts de la réunion annuelle des ministres en charge de la sécurité et des frontières. Nous avons insisté pour que ce soit eux et, effectivement, les Etats ont respecté cela. Leur présence nous a permis d'avoir une équipe avertie et nous pensons que c'est une bonne chose. Ils sont rentrés rendre compte à leurs ministres et nous aurons le rapport de l'atelier. Ainsi, aux prochaines réunions statutaires, nous allons rendre compte et aux ministres en charge de la sécurité et des frontières, et au Conseil des ministres du Conseil de l'Entente, afin que les décisions idoines soient prises. Et que maintenant, au niveau du Conseil de l'Entente, en partenariat avec cet institut, on arrête une stratégie de suivi-évaluation.

Il y a une foule de recommandations. Nous allons sélectionner les plus urgentes car, quand on fait des ateliers de haut niveau comme ce que nous venons de faire, ce n'est pas bon que les recommandations restent dans les tiroirs. De manière pragmatique, nous allons essayer d'avancer dans la coopération en matière de sécurité.



Conclave des «Gardiens de la Paix» de l'Espace Entente

Grâce à ces initiatives, le Conseil de l'Entente se trouve en hauteur...

- En 2011, lorsque les chefs d'Etat ont dé-

cidé à Cotonou de relancer l'organisation, ils nous ont demandé de mener des actions concrètes qui vont rendre l'organisation visible et lisible. Je crois que, depuis six ans, sous la haute direction de Son Excellence Patrice Kouamé, on a pu obtenir des résultats probants sur le terrain. Aujourd'hui, nous avons repris notre place dans l'environnement sous-régional des organisations d'intégra-

tion et on commence à se faire connaître au-delà de nos frontières auprès de nombreux partenaires engagés. Et donc, je crois que pour les projets que nous avons élaborés, nous essayerons d'avoir leur appui. Il y a des contacts déjà au niveau des ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique), de l'Union Européenne, du GIZ (la coopération allemande). Donc je crois que, à moyen terme, on pourra faire les choses à une échelle plus large.

Atelier technique sous-régional d'échanges et d'analyses sur la **Prévention de l'extrémisme violent** dans les pays du Conseil de l'Entente, Abidjan 24-25 mai 2018



Dr Lori-Anne Théroux Bénoni (ISS), M. Sidiki DIAKITE Ministre Ivoirien de l'Intérieur et de la Sécurité, SEM Abdoulaye Mohamadou SEA/CE, M. Jean-Daniel Biéler (DFAE) Suisse

Extraits de l'allocution du ministre Ivoirien de l'Intérieur et de la Sécurité :

« Les pays du Conseil de l'Entente fragilisés par des crises multiformes, sont particulièrement exposés à l'extrémisme violent et les autres défis sécuritaires tels que le terrorisme et la criminalité transfrontalière organisée. En témoignent, les différentes attaques terroristes enregistrées ces dernières années dans l'espace de l'Entente : Au Burkina ; attaque du Capuccino le 15 janvier 2016, De l'Etat Major et l'ambassade de France le 02 mars 2018 Au Niger : Le 5 octobre 2017 ayant coûté la vie à 4 soldats nigériens et 4 américains Une autre le 17 janvier 2018 à Toumour dans la région de Diffa faisant 5 soldats tués par Boko

haram ; Et la double attaque survenue le 17 mars 2018 à quelques jours de la présidentielle. En Côte d'Ivoire: le 13 mars 2016 à Grand Bassam avec 19 personnes tuées. Cette nouvelle donne sécuritaire impose à nos Etats de mutualiser leurs moyens notamment en matière de partage d'expérience pour se donner le plus de chances de succès dans cette lutte. Dans cette perspective, les initiatives du Conseil de l'Entente avec le Bureau de l'Institut d'études et de sécurité et le département Fédéral des Affaires Etrangères de Suisse sont à saluer et à encourager. A cet égard, je suis particulièrement heureux de la mise en place pro-

chaine du projet Mécanisme Entente de Renseignement), une base de données sécurisée, disponible et exploitable par les Etats du Conseil de l'Entente.

Je puis vous assurer que les résultats du présent atelier qui dégagerait les meilleures orientations dans la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent feront l'objet d'une attention particulière de notre part...

D'ores et déjà, je souhaite que les propositions et recommandations qui en sortiront puissent contribuer à prévenir efficacement toutes formes d'extrémisme violent dans les pays de l'Espace Entente ».

M. le Secrétaire Exécutif Adjoint du Conseil de l'Entente campe la situation sous-régionale et dévoile les actions :

« Depuis quelques années, notre sous-région est confrontée à la violence portée par des acteurs non étatiques se réclamant du Jihad et mettant en cause les fondements culturels de nos sociétés et les bases institutionnelles de nos Etats. Ces hommes sans foi ni loi qui étaient au départ cantonnés dans les zones désertiques du Sahara, ont progressivement avancé au sud en occupant les zones frontalières entre nos Etats. Ils y ont chassé les représentants des Etats et ont instauré désormais leur règne. Leur sanctuaire dans ces zones a été facilité par l'absence des Etats et des services publics, la porosité des frontières et le déficit de bonne gouvernance. C'est depuis ces zones frontalières que sont planifiés les attentats mais c'est surtout dans ces zones que les jeunes recrues sont endoctrinés et les plus fanatisés sont transformés en bombes humaines. C'est le nouveau visage de l'extrémisme violent qui

sème la violence et la mort dans nos villes et villages. Les derniers évènements au Niger, au Burkina Faso et au Mali montrent que la criminalisation a franchi un nouveau palier en ethniciant la violence et en opposant des communautés qui ont une longue tradition de coexistence pacifique. A cela s'ajoute l'émergence de leaders locaux djihadistes véritables entrepreneurs de la violence bien ancrés dans les zones frontalières et disposant d'une bonne connaissance du terrain et des réseaux dans l'ensemble de la région ». « Cette dégradation de la situation sécuritaire nous interpelle et appelle des réponses vigoureuses et adaptées sur les plans militaire, politique et idéologique. Le Conseil de l'Entente dans la continuité de la vision de ses pères fondateurs a mis la question de paix et sécurité au cœur de son action. Il s'est doté d'un Département de la Coopération Politique, Paix et Sécurité dont la mission est de renforcer la coopération

politique et Culturelle et la consolidation de la paix et de la sécurité dans l'Espace Entente. Les deux autres Départements en charge des infrastructures et du développement travaillent aussi à promouvoir la paix dans l'espace Entente avec la prise en compte des problématiques de la jeunesse et du genre et l'accès aux infrastructures socio-économiques de base. L'approche du Conseil de l'Entente repose sur la prévention selon le principe de subsidiarité et de complémentarité avec les autres organisations sous régionales notamment la CE-DEAO et l'UEMOA ». Les mesures prises : « Les ministres en charge de la Sécurité et des frontières viennent d'approuver le Mécanisme Entente de Renseignement qui sera soumis à la haute appréciation des Chefs d'Etat. Il s'agira de mutualiser les moyens et les renseignements pour prévenir les menaces devenues de plus en plus dangereuses pour la survie de nos Etats.

S'agissant de la prévention et de la gestion des conflits, nous sommes en discussion avec la CEDEAO qui a une grande expérience dans ce domaine pour travailler ensemble. Nous mettons aussi un accent particulier sur le partage des bonnes pratiques entre les cinq Etats. Ainsi, l'expé-

rience ivoirienne de lutte contre la cybercriminalité (...); l'expérience béninoise de gestion intégrée des espaces frontaliers..., ont retenu notre attention et nous allons bientôt lancer une étude sur la gestion des espaces frontaliers du Conseil de l'Entente en vue de proposer un programme d'action...

Le Conseil de l'Entente investit aussi dans la jeunesse en soutenant les événements culturels majeurs dans chacun des pays membres car la culture constitue pour nous, en particulier par ces temps d'incertitudes un rempart contre l'extrémisme...

PROPOS DES EXPERTS :

Mme Jacqueline Konan, Secrétaire générale adjointe en charge de la Paix et de la Sécurité,



Union du fleuve Mano :

«La suite de cette rencontre pourrait être, à mon sens, la mise en place d'un autre cadre, comme celui que nous venons de vivre, pour faire l'état des lieux des propositions qui ont été faites.

Faire en sorte que ces propositions soient portées au haut niveau, afin que les chefs d'Etat et de gouvernement, très vite, prennent des décisions et que des actions soient initiées en vue d'arrêter ces phénomènes qui, comme vous le savez, sont en train de s'étendre. Et d'après les échanges que nous avons eus, il y a des poches dormantes qui menacent. Donc, il est plus qu'urgent de réagir à travers une bonne politique de prévention».

Général Jean-François Nébout, Conseiller diplomatique du ministre de l'Intérieur et de la Sécurité de Côte d'Ivoire



«Cet atelier qui a réuni une trentaine d'experts de différents pays, de différents domaines, surtout dans la re-

cherche et dans l'opérationnalité, va permettre de dégager des réflexions dans un premier temps pour lutter contre l'extrémisme violent. Mais au-delà des solutions, des démarches intellectuelles, de la recherche scientifique, de l'analyse scientifique, il y a surtout le côté opérationnalité qui est un très gros handicap pour nos pays africains. L'extrémisme violent est un mal qui ne peut être combattu qu'avec des moyens correspondants. Donc il nous appartient, en tant que pays africains et particulièrement pays du Conseil de l'Entente, de rechercher surtout les moyens. C'est la seule solution à la lutte contre l'extrémisme

Sidi Mohamed, Conseiller du Premier ministre du Niger



«Il faut féliciter le Conseil de l'Entente et ses partenaires qui ont pris cette initiative de nous réunir pour débattre d'un sujet qui nous concerne tous. Beaucoup de choses ont été dites, surtout à l'endroit de nos décideurs, pour renforcer le processus qui existe mais également les capacités des forces de défense et de sécurité, mutualiser les renseignements entre les Etats membres du Conseil de l'Entente, occuper la jeunesse et les femmes pour mieux lutter contre ces phénomènes. Oui, ce sont les urgences actuelles, parce que les choses évoluent à une vitesse exponentielle. On ne peut pas attendre. On doit réaliser tout ce qu'on doit réaliser avant que ça ne survienne ».

Général Paul Ndiaye, Directeur du Centre des hautes études de défense et de sécurité – CHEDS Sénégal



« La prévention de l'extrémisme violent est devenue pour nos Etats une priorité stratégique.

Il faut donc que nous puissions investir humainement, mais aussi financièrement, pour gérer ce phénomène-là. L'urgence, c'est quoi ? C'est d'abord la réponse sécuritaire. Il faut la poursuivre, parce qu'elle est vitale, elle est essentielle. Mais également, il faut penser à une réponse à long terme. Elle passera forcément par la réponse à tous ces problèmes d'inégalité, de frustration, mais également de meilleure gestion des territoires. L'ultime solution sera le développement de nos Etats ».

Carol Mottet, Conseillère principale, Division Sécurité Humaine, Département fédéral des Affaires étrangères, Suisse



Affaires étrangères, Suisse

« A mon niveau, je suis extrêmement satisfaite. J'ai noté la grande présence de chacun des participants et intervenants qui n'étaient pas des moindres puis qu'il y avait une palette de responsables de grande qualité et de haut niveau. Et l'engagement de chacun était palpable. Et donc, cette rencontre a été une réussite grâce à leur engagement. Nous avons vécu ici la démonstration de l'importance du dialogue et de la nécessité de la complémentarité. L'objectif n'est pas uniquement la sécurité, mais c'est la sécurité de l'être humain ».

violent qui est alimenté par des ressources occultes, que nous devons chercher. Et par la suite, nous approprier les moyens pour pouvoir y faire face... Nous sentons une certaine appropriation. Mais la réalité, c'est que nous sommes confrontés à un manque de moyens. Aucun pays ne souhaiterait rester dans cette situation de passivité et subir constamment des attaques. La preuve en est que dans toute la région, il y a constamment des attaques de part et d'autre. Mais est-ce que nous allons nous satisfaire de cette situation ? Nous avons la volonté...».

Colonel Ousmane Traoré, Gouverneur de la Région de l'Est du Burkina



« Nous avons abouti à des conclusions pertinentes que nous avons pu traduire à travers un certain nombre de recommandations. Il importe que les Etats de notre espace harmonisent leurs actions et mutualisent leurs efforts dans la lutte contre l'extrémisme violent. Cette lutte devra intégrer nécessairement des actions de prévention et des actions de riposte. A cet effet, des passerelles devraient exister entre les différents acteurs afin d'optimiser l'indispensable contribution de chacun. La mise en œuvre de ces conclusions aidera certainement à l'optimisation de ces contributions ».

Déclarations et missions du Conseil de l'Entente

La compassion du Conseil de l'Entente:

«J'ai suivi avec consternation et une vive émotion le drame des inondations survenues dans la nuit du lundi 18 au mardi 19 juin 2018 dans le District d'Abidjan et dans les localités de Tiassalé et de Guibéroua. Les pluies diluviennes et torrentielles ont occasionné des dégâts matériels importants et la mort de 20 personnes. Dans cette terrible épreuve et ces moments de grande douleur, je voudrais, au nom du Conseil de l'Entente et en mon nom propre,

vous exprimer, à vous Excellence Monsieur le Président de la République et au Peuple de Côte d'Ivoire nos sentiments de profondes compassion et de solidarité. Puissent les victimes de cette tragédie reposer en paix et les blessés recouvrer la pleine possession de leurs moyens. En vous renouvelant l'expression déférente de mes condoléances les plus sincères, je vous prie de croire, Excellence Monsieur la Président, à l'expression de ma très haute considération.

3 - Le Secrétaire Exécutif du Conseil de l'Entente, SEM Patrice Kouamé a pris part à la cérémonie de passation des charges à Abuja (Nigéria) entre les Présidents respectifs de la Commission de la CEDEAO sortant et entrant le jeudi 1er mars 2018. Le Secrétaire Exécutif du Conseil de l'Entente était accompagné du Représentant du Conseil de l'Entente en Europe M. Magloire Aniambossou.

Le Conseil de l'Entente, invité d'honneur du MASA 2018



SEM Patrice Kouamé, invité d'honneur au MASA 2018 : «(...) Au Burkina, c'est le Fespaco. Ici en Côte d'Ivoire, c'est la semaine nationale des arts et de la culture qui se tient chaque année à Bouaké. Le Conseil de l'Entente soutient cet événement. Et quand nous avons été contactés pour le MASA, j'ai estimé qu'il était de mon devoir de répondre à cette demande. J'étais au gouverne-

ment quand Mme Henriette Diabaté, alors ministre de la Culture a présenté ce projet. On ne savait pas qu'il réussirait. Et puis, il a effectivement réussi. Nous lui devons ce magnifique exploit. C'est grâce à elle que nous avons eu en Côte d'Ivoire un événement culturel d'une telle ampleur qui continue jusqu'aujourd'hui. Avec tous nos encouragements et toutes nos félicitations. Je voudrais aussi

remercier le ministre Maurice Bandama pour son accueil et son hospitalité. Merci infiniment et tous mes encouragements».

Pr Yacouba Konaté, Directeur général du MASA : «Je salue l'implication de plus en plus de dirigeants des institutions régionales, dont l'UEMOA, le Conseil de l'Entente, et la CEDEAO qui offrent aujourd'hui

un prix dans notre organisation. L'occasion nous sera donnée, j'espère, de faire un bilan plus exhaustif. Mais d'ores et déjà, je voudrais remercier les membres du Conseil d'administration du MASA».

M. Maurice Bandama, ministre de la Culture et de la Francophonie : «... nous voulons lancer un appel aux organisations sous-régionales : la CEDEAO, l'UEMOA, le Conseil de l'Entente. Car, 70% des participants au MASA sont de la sous-région. C'est pour cela que les organisations sous-régionales doivent faire encore plus. Et je suis heureux de la présence des responsables de la CEDEAO. ET nous travaillerons pour que ces organisations sous-régionales puissent s'impliquer davantage, afin que le MASA puisse faire face aux promesses et à l'espoir qu'il a suscités».

Le Grand Prix «life Builders - 2017 de l'intégration régionale»

Le Grand Prix «life Builders - 2017 de l'intégration régionale » a été décerné à l'Ivoirien Patrice Kouamé, Secrétaire Exécutif du Conseil de l'Entente pour avoir réussi la redynamisation de son Organisation, au cours d'une cérémonie à Yamoussoukro. Le président de « Life Builders », Sylvain N'Guessan Pierre a salué à cette oc-

casion les qualités de l'homme et ses actions au sein de l'organisation de coopération régionale créée en 1959; il a également souligné son engagement à la paix et à l'amélioration des conditions de vie des populations en matière d'éducation, d'électricité et d'eau.



Arbre de Noël, Vœux et Assinie au Conseil de l'Entente



NIGER : La lutte traditionnelle, un puissant vecteur de cohésion nationale



HEINIKOYE Boubou 1^{er} Conseiller à l'Ambassade du Niger à Abidjan, nous explique l'importance de cet événement



- Il faut voir la lutte traditionnelle au Niger sous son aspect culturel et de réjouissance. A la fin de la saison, après la récolte du mil dans nos villages, on peut passer près de deux semaines à manger ce mil, du mil frais, riche en calories, qui vous donne la vigueur d'un taureau. Pendant cette période, tous les soirs au clair de lune, sous le regard de

nos bien-aimées et de leur influence, les hommes se défient. Et ce défi entre les garçons consiste à planter sur un tas de sable une tige de mil. Et quiconque réussit à faire tomber cette tige de mil lance un défi dans un combat de lutte. C'est ainsi que toute la nuit, et les autres nuits durant plusieurs semaines, les hommes se mesureront les uns aux autres dans les duels. Et ce phénomène est devenu quelque chose qui se pratique dans toutes les contrées du Niger, d'Est en Ouest, du Sud au Nord. C'est depuis le début des années 1970 que les pouvoirs publics ont vu dans ces jeux un facteur d'unité nationale. Ils ont donc commencé à organiser cela de manière à ce qu'il se pratique par sélection, des arrondissements aux départements, jusqu'aux régions, pour venir chercher le sabre national. Donc chaque région, nous en avons huit au Niger, sélectionne dix lutteurs et un département est choisi pour abriter la compétition dite du Sabre national, sous l'égide du ministère des Sports. La première phase est la confrontation par région. Cette

phase comprend généralement deux séances de lutte matin et soir. C'est-à-dire que quatre départements s'affrontent le matin, quatre autres départements s'affrontent le soir. La particularité de cette lutte, c'est qu'il n'y a pas de catégorie de poids ou d'âge. Vous pouvez lutter contre n'importe qui et à tout moment. Etant tout jeune, vous pouvez même affronter directement le champion national. Donc, il y aura des éliminations au fur et à mesure jusqu'à la finale qui va opposer les deux meilleurs pour le Sabre national et qui fait l'objet de beaucoup de médiatisation. Au Niger, lorsqu'il y a la lutte traditionnelle, personne n'a le temps pour quoi que ce soit d'autre. Tout le monde est focalisé sur cette finale qui devient un événement national. La lutte traditionnelle a commencé à prendre de l'ampleur au Niger au niveau des régions avec le Tolac (Tournoi organisé au niveau de la CE-DEAO). La lutte devient facteur d'unité nationale, de cohésion, parce que le Niger étant un très grand pays, un lutteur de la région de Tillabéri qui va affronter un autre de Diffa, des régions distantes de plus de 1.500 kilomètres, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, cela crée forcément un brassage. Car des gens qui ne se connaissent pas se rencontrent et tissent des liens au travers de ces jeux.

Autour de la lutte, il y a d'autres phénomènes tels que les Tchalléthalé qui sont des animateurs de lutte. Ce sont des personnages comiques qui viennent entretenir l'ambiance au cours des combats, pour mimer comment un tel ou un tel a été terrassé. Et c'est fantastique pour le spectacle et l'ambiance. Au départ, la lutte était organisée de façon un peu spontanée. Aujourd'hui, le gouvernement essaie de bien l'organiser en sorte que le lutteur puisse vivre de son art.

Vous avez parlé de cohésion mais cela induit-il aussi la transparence ?

- Oui, cela inspire la transparence. Mais il y a aussi le côté mystique. Sinon comment comprendre que de deux lutteurs que tout oppose en termes de taille, de poids et de morphologie, le vainqueur est souvent celui qu'on attend le moins. Cela fait que le suspense est toujours au rendez-vous et c'est ce qui fait le charme de la compétition.

Et la lutte constitue un repère pour tout Nigérien ?

- Effectivement. C'est-à-dire que quelle que soit la région du Nigérien, son âge, son ethnie, il se sent concerné en raison du caractère d'affrontement entre les régions. Puisque chaque région finit par avoir des lutteurs qui émergent. A chaque compétition, tout le Niger vibre au rythme des combats. Chaque fois que des départements s'affrontent, les ressortissants de ces régions sont captés.

Et je suppose que ces instants sont des moments de réconciliation ?

- Absolument. Puisqu'à cet instant précis, on oublie tout. Tout s'arrête pour la lutte. Parce que des fois, vous ne supportez pas le lutteur, mais quand vous voyez par exemple la façon dont il combat, vous finissez par prendre fait et cause pour lui, au nom de votre région. Si je prends l'exemple de mon lutteur que je n'oublie pas, un certain Bala Arouna de Zinder, avant lui, il y avait Crick, un lutteur de petite taille mais capable de renverser les gros gabarits.

En matière de lutte, les véritables challengers des Nigériens sont les Sénégalais. Et la particularité de Bala Arouna, c'est qu'il relevait toujours le défi face aux Sénégalais. J'ai donc fini par l'aimer et le supporter. En ma qualité de responsable des affaires culturelles, je suis en contact avec des dirigeants de la lutte ici parce que, quelles que soient vos origines, dans le pays où vous vivez, vous pratiquez toujours des activités de votre culture.

Quel message portez-vous à tous les pays du Conseil de l'Entente par rapport à la lutte ?

- D'abord, tous les pays du Conseil de l'Entente sont concernés par l'organisation du tournoi qu'on appelle le Tolac. C'est déjà une bonne chose.

Ensuite, il faut que la lutte garde et reflète son caractère culturel, ce côté qui exprime nos mœurs, nos identités, nos cultures, pour que l'aspect réjouissance et tout ce qui l'entoure soit préservé. Parce que, plus la lutte se professionnalise, plus certains aspects de nos cultures disparaissent avec cette évolution. Mais c'est vrai qu'à partir d'un certain moment, il faut que les meilleurs puissent émerger pour vivre de leur art et défendre nos pays à tous les niveaux. Mais une fois de plus, je voudrais insister sur le caractère de réjouissance de la lutte traditionnelle et souhaiter que tous les pays développent ce sport en mettant en avant l'aspect réjouissance.

TASSIOU SANI DE ZINDER SABRE D'OR 2018

Tassiou Sani est venu à bout du lutteur de Tahoua, Yahaya Kaka, champion 2017, après seulement six minutes de combat. Le nouveau champion national a reçu des mains du premier ministre nigérien Brigi Rafini le prestigieux Sabre, le trophée national, et la somme de dix millions de FCFA, une voiture Toyota V8, ainsi que plusieurs autres cadeaux en espèces et en nature. Le vice-champion national Yahaya Kaka a reçu une enveloppe de 5 millions. Les compétitions de cette 39^{ème} édition du championnat national de lutte traditionnelle appelé Sabre national, le sport le plus populaire au Niger, ont démarré le 25 décembre dernier à Zinder, dans l'Est, à environ 1.000 kilomètres de Niamey. Pendant une dizaine de jours, les combats ont opposé quelques 80 lutteurs venus des huit régions du pays, pour la conquête du titre national jusque-là détenu par Yahaya Kaka. La lutte traditionnelle, érigée en sport national au Niger en 1989, a toujours été le plus important événement à la fois sportif et culturel du pays. Elle est pratiquée dans tous les villages, depuis la nuit des temps, notamment après de bonnes récoltes. Au-delà de l'aspect sportif, le championnat national de lutte constitue également, au Niger, un facteur de renforcement de l'unité nationale et de cohésion sociale. La première édition du Championnat national de lutte traditionnelle s'est tenue en 1975 à Tahoua, à l'issue de laquelle le lutteur de la région de Maradi, Yacouba Kantou, a été sacré champion. En remportant mercredi le titre de champion national, Tassiou Sani s'ajoute à la longue liste des lutteurs qui ont fait la gloire de sa région de Zinder, notamment Bala Kado, Langa-Langa dont l'arène porte le nom, Chaibo Mati, Bala Harouna, Badamassi Alassan et Alio Salaou, tous des champions. L'édition 2019 du Sabre national aura lieu à Tillabéri (environ 120 kilomètres à l'ouest de Niamey), a annoncé mercredi à Zinder le ministre nigérien des Sports, Moctar Kassoum, en procédant à la clôture des festivités du championnat.

HOTEL GAWEYE

*L'hôtel de référence
à Niamey*

ADRESSES

Site web: hotel-gaweyeniger.com

Email: reservations@hotel-gaweyeniger.com

Email: contacts@hotel-gaweyeniger.com

Email: gaweye@intnet.ne

TEL : 00227 23 90 00 19/24

00227 20 72 34 00/02

Tel : 0027 90 18 54 25

Fax : 00227 20 72 33 47

*Visitez notre site
pour mieux connaître
le
Conseil de l'Entente*



www.conseildelentente.org

email : conseildelentente@conseildelentente.org

Ma carte Visa Prépayée Abidjan.net
Elle me sert



www.ellemesert.com



Instantanée
Création en temps réel



Transferts de carte à carte
Gratuits



Acheter / Vendre
Sur internet, dans les
commerces



Remises et Privilèges
Jusqu'à 25% chez les partenaires



Contactez-nous : (225) 21 30 22 66





(Siège de la Loterie Nationale Togolaise)

LOTO 5/90

PMU*TG



PARIS SPORTIFS



LOTTERIE INSTANTANÉE



LES LOTS AUX GAGNANTS, LE BÉNÉFICIAIRE À LA NATION TOUTE ENTIÈRE

2470, Avenue de la Chance / B.P.: 895 Lomé - TOGO / Tél: + (228) 22 53 57 00

Fax: + (228) 22 51 35 08 / Email: lonato@lonato.tg